Affaires indiennes et du Nord Canada
Indian and Northern Affairs Canada

Aperçu des modèles et des tendances démographiques des indiens inscrits au Canada et dans les régions, assorti d'observations sur les différences intra-régionales en Saskatchewan

E78.S3
S5614
c.1

Canada

APERÇU DES MODÈLES ET DES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES DES INDIENS INSCRITS AU CANADA ET DANS LES RÉGIONS, ASSORTI D'OBSERVATIONS SUR LES DIFFÉRENCES INTRA-RÉGIONALES EN SASKATCHEWAN

rédigé par

Andrew J. Siggner
et
Chantal Locatelli

Direction de la recherche, Orientations générales
Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada

Août 1981

LIBRARY
DEPT. OF INDIAN AFFAIRS
AND NORTHERN DEVELOPMENT
AUG 29 1983
MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES
ET DU NORD CANADIEN
BIBLIOTHÈQUE

©Publié avec l'autorisation de
l'hon. John C. Munro, c.p., député,
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien,
Ottawa, 1983.

QS-3247-000-FF-A1

This publication is also available in
English under the title:

An Overview of Selected Demographic Patterns
and Trends among Registered Indians for Canada
and the Regions with Observations on Intra-
Regional Differences in Saskatchewan

Table des matières

	Page
1. Introduction	1
2. Taille de la population et croissance démographique	2
2.1 Taille	2
2.2 Croissance démographique	3
3. Fécondité	3
4. Mortalité	13
5. Composition par âge	15
6. Répartition de la population indienne dans les réserves et hors des réserves	24
7. La situation géographique des bandes indiennes	30
8. Autres indicateurs démographiques selon la localisation des bandes: analyse des tendances enregistrées en Saskatchewan	34
8.1 Répartition des bandes et de la population, selon la situation géographique	35
8.2 Répartition de la population, selon la résidence dans les réserves et hors des réserves et la localisation des bandes	38
8.3 Taux de fécondité générale, selon la résidence et la situation géographique	40
8.4 Compositon par âge et son incidence sur le T.F.G. et la situation géographique	45
9. Répercussions sur la politique et la planification	56
10. Conclusion	64
Annexe A	65
Renvois	67
Bibliographie	69

Liste des tableaux, diagrammes et figures

		Page
Tableau 1	Répartition en chiffres absolus et en pourcentage de la population indienne inscrite et de la population totale du Canada et des provinces, 1966, 1976, 1986	5
Tableau 2	Taux de croissance annuels moyens de la population indienne inscrite et de la population générale du Canada, des provinces et des territoires, 1966-1971, 1971-1976, 1976-1981 et 1981-1986	6
Diagramme 1	Taux des naissances de la population indienne inscrite et de certains pays, 1921-1976	7
Diagramme 2.1	Taux de fécondité générale des Indiennes inscrites, par région, de 1966 à 1976	8
Diagramme 2.2	Taux de fécondité générale des Indiennes inscrites, par région, de 1966 à 1976	9
Tableau 3	Taux de fécondité générale pour les Indiennes inscrites et les populations générales et le nombre d'Indiennes inscrites pour le Canada et les provinces, 1966, 1971, 1976	10
Tableau 4	Total des naissances déclarées chez les Indiens inscrits, par résidence, état matrimonial et âge de la mère, 1971, 1976	14
Tableau 5	Moyenne des taux de mortalité, par groupes d'âge spécifiques de la population indienne inscrite, pour le Canada et les provinces, pendant la période 1973-1976	16
Tableau 6	Répartition en pourcentage de la population indienne inscrite, selon le groupe d'âge, pour le Canada et les provinces, 1966, 1976 et 1986	18
Tableau 7	Répartition en chiffres absolus et en pourcentage de la population indienne inscrite, selon les grands groupes d'âge, Canada et provinces, 1976 et 1986	19

		Page
Tableau 8	Taux de prise en charge pour le Canada et les provinces, 1966, 1976 et projections pour 1986	22
Tableau 9	Répartition en pourcentage de la population indienne inscrite dans les réserves et hors des réserves pour le Canada et les provinces, en 1966, 1971 et 1976 et projections pour 1981 et 1986	27
Tableau 10	Nombre de bandes, selon le type de localisation, Canada et régions, 1977	29
Tableau 11	Répartition en pourcentage de la population vivant dans les réserves et hors des réserves, selon la localisation de la bande, Canada et provinces 1977	32
Tableau 12	Répartition des bandes indiennes et de la population indienne inscrite, selon la situation géographique, Saskatchewan, 1966 et 1976	36
Figure 1	Situation géographique des bandes indiennes inscrites de la Saskatchewan, 1977	37
Tableau 13	Pourcentage de la population indienne inscrite résidant hors des réserves et taux de croissance, selon la situation géographique, enregistré en Saskatchewan, durant la décennie 1966-1976	41
Tableau 14	Répartition en pourcentage des populations indiennes inscrites totales vivant dans les réserves et hors des réserves, selon la situation géographique, Saskatchewan, 1966 et 1976	42
Tableau 15	Taux de fécondité générale de la population indienne inscrite, selon la situation géographique de la bande et la résidence, Saskatchewan, 1966 et 1976	44

		Page
Tableau 16	Pourcentage des taux de croissance enregistrés au cours de la période de dix ans chez la population indienne inscrite âgée de 15 à 44 ans, selon la situation géographique la résidence et le sexe, Saskatchewan, 1966-1976	46
Tableau 17	Nombre de naissances enregistrées par rapport au taux de croissance enregistré au cours des dix années chez les populations indiennes inscrites, selon la situation géographique et la résidence, Saskatchewan, 1966-1976	48
Tableau 18	Population indienne inscrite, selon le groupe d'âge, la résidence et la situation géographique, Saskatchewan, 1966 et 1976	50
Tableau 19	Répartition en pourcentage de la population indienne inscrite, selon le groupe d'âge, la résidence et la situation géographique, Saskatchewan, 1966 et 1976	52
Diagramme 3	Répartition en pourcentage de la population indienne inscrite, selon le groupe d'âge et la résidence, pour les bandes des zones urbaines et semi-urbaines, Saskatchewan, 1966 et 1976	53
Diagramme 4	Répartition en pourcentage de la population indienne inscrite, selon le groupe d'âge et la résidence, pour les bandes des zones rurales, Saskatchewan, 1966 et 1976	54
Diagramme 5	Répartition en pourcentage de la population indienne inscrite, selon le groupe d'âge et la résidence, pour les bandes des zones éloignées, Saskatchewan, 1966 et 1976	55
Tableau 20	Taux de prise en charge par la population indienne inscrite, selon la situation géographique et la résidence, Saskatchewan, 1966 et 1976	57

Aperçu des modèles et des tendances démographiques des Indiens inscrits au Canada et dans les régions et leur incidence sur les politiques et la planification des programmes

1. INTRODUCTION

Plusieurs ministères du gouvernement fédéral ont des programmes, des politiques et des responsabilités qui touchent directement les Indiens inscrits et les autres populations autochtones, de sorte qu'il faut connaître la dynamique et les caractéristiques de ces populations et s'en inspirer pour l'élaboration des politiques ainsi que la planification des programmes et des opérations. En effet, cette connaissance est essentielle aux groupes d'autochtones eux-mêmes pour leurs propres prises de décisions.

La présente étude porte sur un choix de modèles et de tendances démographiques des Indiens inscrits au cours de la période 1966-1976. Elle comprend également des prévisions à moyen terme jusqu'en 1986, sur la population totale inscrite du Canada, des provinces et des territoires, à l'exception de l'île-du-Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick qui, en général, font partie de la région atlantique. De plus, les modèles et les tendances des Indiens inscrits sont comparés à ceux de la population générale et à ceux des provinces et des territoires.

2. TAILLE DE LA POPULATION ET CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

2.1 Taille

En 1976, la population totale des Indiens inscrits était établie à un peu plus de 294 000, ce qui représente environ 1,3% de la population totale du Canada[1]. La taille de la population indienne varie d'une province à une autre[2]; la plus grande population ou le plus grand nombre de membres de bandes indiennes se trouve en Ontario, qui compte environ 64 000 Indiens et la plus petite, qui compte 2 600, se trouve au Yukon. Les Territoires du Nord-Ouest et les provinces de l'Ouest comptent, dans leurs provinces ou territoires respectifs, le plus fort pourcentage d'Indiens inscrits par rapport au nombre de leur population totale; (voir Tableau 1). En 1986, les Indiens inscrits représenteront toujours 1,3% de la population totale; les provinces de l'Est, elles, verront leur pourcentage d'Indiens inscrits relativement inchangé, mais la plupart des provinces comme la Saskatchewan passeront probablement de moins de 5% en 1976 à plus de 5% vers 1986. Entre 1976 et 1986, on prévoit que l'Alberta, la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon connaîtront une baisse de la proportion des Indiens par rapport à leurs populations totales.

2.2 Croissance démographique

Entre 1966 et 1976, la population indienne inscrite a connu des taux de croissance élevés par rapport à l'ensemble de la population canadienne. Son taux de croissance annuel moyen était de 3% entre 1966 et 1971, alors que celui de la population totale était de 1.6%. Les taux de croissance des deux populations ont baissé durant les cinq années suivantes, le taux de la population indienne étant en moyenne de 2,1% et celui de la population totale de 1,2% (voir Tableau 2). Etant donné les prévisions à la baisse du taux de natalité indienne, le taux de croissance annuel moyen devrait descendre davantage pour s'établir à 1,7% en 1981 et à 1,6% en 1986[3]. Donc, si les tendances actuelles se poursuivent, le taux de croissance de la population indienne commencera à converger vers celui de la population totale du Canada.

Au cours de la période 1966-1976, nous retrouvons ces mêmes tendances à l'échelle régionale (voir tableau 2).

3. FÉCONDITÉ

Le taux de natalité est un facteur clé de la croissance de la population indienne. En chiffres absolus, il contribue à la plus grande part de la croissance de cette population. En termes démographiques, en fait, nous pouvons considérer les Indiens inscrits comme une population fermée, c'est-à-dire que la population

croît presque entièrement par la différence entre les naissances et les décès ou par la croissance naturelle. En effet, il n'existe pas de facteur de migration lorsqu'il s'agit de la population totale des Indiens inscrits. Les autres façons dont cette population pourrait croître ou décroître selon la Loi sur les Indiens sont peu nombreuses et leurs effets ont tendance à s'annuler[4].

Il y a eu une baisse notable du taux des naissances depuis 1965 parmi les Indiens inscrits, bien que leur taux soit presque toujours le double de celui de la population générale du Canada en 1976, soit 28,5 naissances par 1 000 habitants. Entre 1924 et 1925 le taux des naissances brut chez les Indiens était de 38 à 44 naissances par 1 000 habitants, atteignant en 1965 un sommet d'environ 44 (Romaniuc et Piché, 1972). Ce taux était aussi élevé que celui de plusieurs pays du tiers monde, comme le Mexique, dont les tendances du taux de natalité suivent de près celles de la population indienne inscrite (voir diagramme 1).

Une mesure plus précise de la fécondité que celle du taux de naissance brut est le taux de fécondité général (T.F.G.), qui est la proportion des naissances par 1 000 femmes en âge de procréer. Les diagrammes 2.1 et 2.2 indiquent le T.F.G. pour les régions entre 1966 et 1976. Ces tendances confirment le fait que les taux de fécondité des Indiennes ont décliné dans chaque région pendant cette décennie. Cependant, pendant la même période, le nombre de femmes en âge de procéer (entre 15 et 44 ans), a augmenté d'au moins 40% dans chaque région (voir le tableau 3). En outre, non seulement le T.F.G. a diminué pendant la même période, mais aussi le nombre

TABLEAU 1 - RÉPARTITION EN CHIFFRES ABSOLUS ET EN POURCENTAGE DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE ET DE LA POPULATION TOTALE DU CANADA ET DES PROVINCES, 1966, 1976, 1986

CANADA ET PROVINCES	1966			1976			1986		
	IND. INSC.	POP. TOT. (,000's)	% DE POP. TOT	IND. INSC.	POP. TOT. (,000's)	% DE POP. TOT.	IND. INSC	POP. TOT. (,000's)	% DE POP.TOT.
CANADA	225 306	20 014,9	1,1	294 321	22 992,6	1,3	345 106	26 054,6	1,3
ATLANTIQUE[2]	8 598	1 481,3	0,6	11 134	1 624,0	0,7	12 224	1 812,8	0,7
QUÉBEC	23 375	5 780,8	0,4	31 619	6 234,4	0,5	33 728	6 651,8	0,5
ONTARIO	51 951	6 960,9	0,7	64 371	8 264,5	0,8	74 725	9 305,4	0,8
MANITOBA	31 407	963,1	3,3	43 340	1 021,5	4,2	53 859	1 107,2	4,9
SASKATCHEWAN	31 693	955,4	3,3	44 527	921,3	4,8	56 211	1 034,8	5,4
ALBERTA	25 569	1 463,3	1,7	34 966	1 838,0	1,9	43 575	2 525,6	1,7
C.-B.	44 619	1 873,7	2,4	54 176	2 466,6	2,2	58 837	2 916,9	2,0
T. N.-O.	5 758	28,7	19,9	7 427	42,6	17,4	8 970	57,7	15,5
YUKON	2 356	14,4	16,4	2 761	21,8	12,7	2 977	29,1	10,2

1 La population indienne inscrite de 1966 à 1976 a été révisée pour tenir compte des déclarations de naissance tardive et du groupe des 1-4 ans dans le registre des Indiens.

2 Comprend les provinces de l'Ile-du-Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick qui représentent respectivement environ 4%, 50% et 46% du total de la population indienne dans la région Atlantique.

Sources: Projections démographiques pour la population indienne inscrite, Canada et régions, 1986, Direction de la recherche, Orientations générales, mars 1980.
Documents de travail non publiés, Section du soutien de la recherche, Direction de la recherche, Orientations générales

Statistique Canada, Estimations annuelles revisées de la population, 1921-1971, 1971-1976, Cat. n°s 91-512, 91-518

Statistique Canada, Projections démographiques pour le Canada, 1976-2001, Série des projections n°s 2, Cat. n° 91-520, janvier 1979.

Établi par la Direction de la recherche, Orientations générales, Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, le 20 juin 1980.

TABLEAU 2 - TAUX DE CROISSANCE ANNUELS MOYENS DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE ET DE LA POPULATION GÉNÉRALE DU CANADA, DES PROVINCES ET DES TERRITOIRES, 1966-1971, 1971-1976 1976-1981 ET 1981-1986

CANADA ET PROVINCES	TAUX DE CROISSANCE ANNUELS MOYENS							
	1966-1971		1971-1976		1976-1981		1981-1986	
	IND. INSC.	POP. GEN.	IND. INSC.	POP. GEN.	IND. INSC.	POP. GEN.	IND. INSC.	POP. GEN.
ATLANTIQUE[1]	3,3	0,7	2,1	1,2	0,9	1,2	1,0	1,1
QUÉBEC	2,9	0,8	1,8	0,7	1,3	0,6	1,1	0,7
ONTARIO	2,2	2,1	2,3	1,5	1,4	1,3	1,1	1,2
MANITOBA	3,9	0,5	3,1	0,7	2,4	0,8	2,2	0,8
SASKATCHEWAN	4,1	-0,6	3,3	-0,1	2,6	1,4	2,4	1,0
ALBERTA	3,8	2,3	2,9	2,6	2,3	3,5	2,4	3,4
C.-B.	2,3	3,3	1,8	2,6	0,8	1,5	0,9	2,0
T. N.-O.	3,5	4,3	2,1	4,5	1,9	3,3	2,0	3,3
YUKON	2,0	5,6	1,3	3,7	0,4	3,0	1,1	3,2
CANADA[2]	3,0	1,6	2,1	1,2	1,7	1,4	1,6	1,4

1 Comprend les provinces de l'île-du-Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau Brunswick.

2 Voir le renvoi 3 dans le texte.

Sources: Projections démographiques pour la population indienne inscrite, Canada et régions, 1986, Direction de la recherche, Orientations générales, mars 1980.
Statistique Canada, Estimations annuelles révisées de la population 1971-1976, Cat. n°s 91-512, 91-518
Statistique Canada, Projections démographiques pour le Canada, 1976-2001, Série de projections n°s 2, Cat. n° 91-520, janvier 1979.

Établi par la Direction de la recherche, Orientations générales, Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, le 20 juin 1980.

DIAGRAMME 1 - TAUX DES NAISSANCES POUR LA POPULATION INDIENNE INSCRITE ET POUR CERTAINS PAYS, 1921-1976

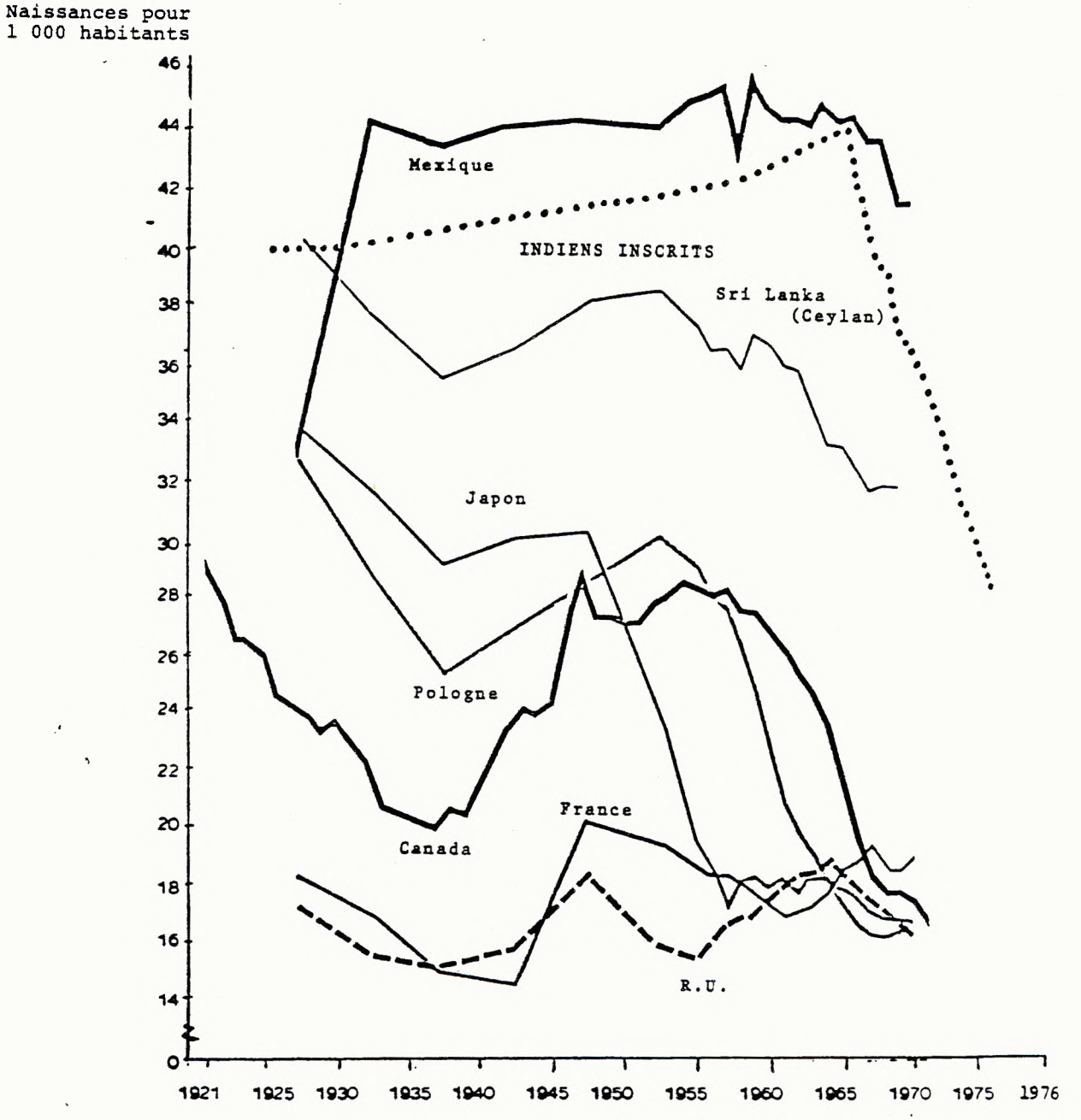

Sources: Statistique Canada, Statistique de l'état civil, 1976, Cat. n° 84-204.
Nations Unies, Annuaire démographique, 1969

Documents de travail non publiés, Section du soutien de la recherche, Direction de la recherche, Orientations générales.

Romaniuc, A. et Piché, V., Canadian Review of Sociology and Anthropology 9-1:1-20, 1972

DIAGRAMME 2.1
TAUX DE FÉCONDITÉ GÉNÉRALE POUR LES
INDIENNES INSCRITES, PAR RÉGION,
1966 à 1976

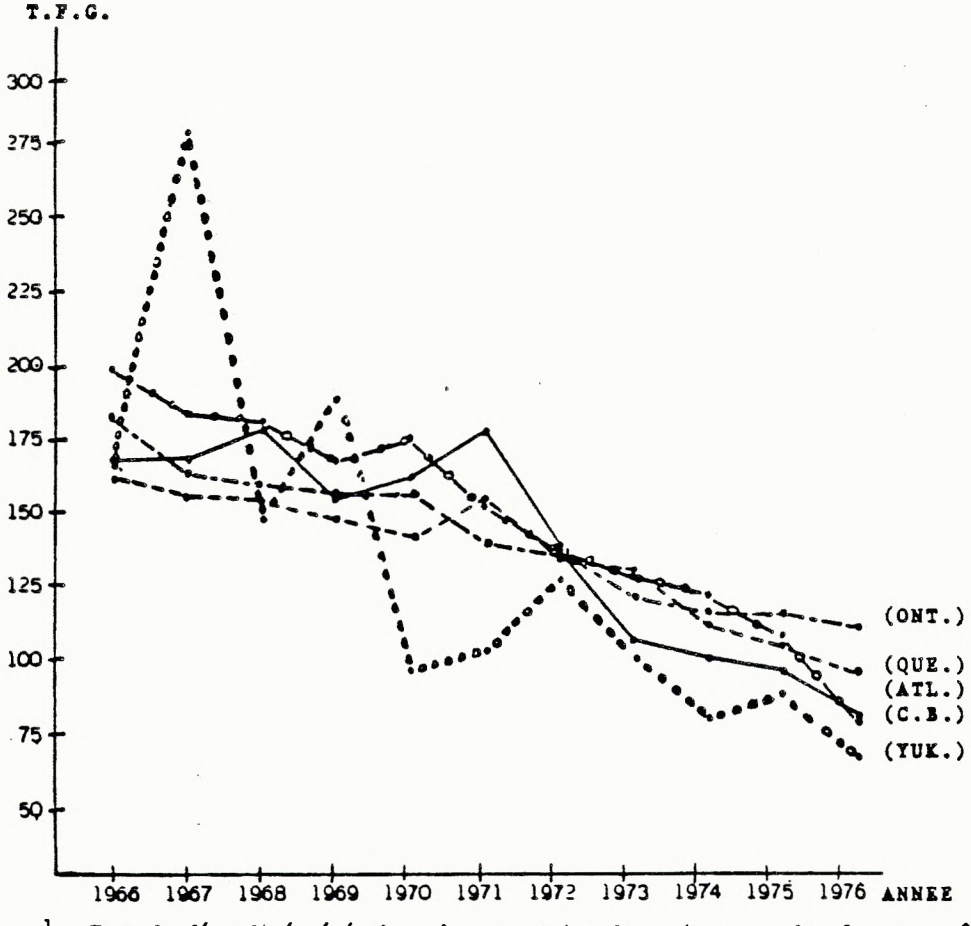

1 Taux de fécondité générale - la proportion des naissances des femmes en âge de procréer (15-44 ans) multiplié par 1 000.

Source: Documents de travail non publiés, Section du Soutien de la recherche, Orientations générales.

DIAGRAMME 2.2
TAUX DE FÉCONDITÉ GÉNÉRALE POUR LES
INDIENNES INSCRITES, PAR RÉGION,
1966 à 1976

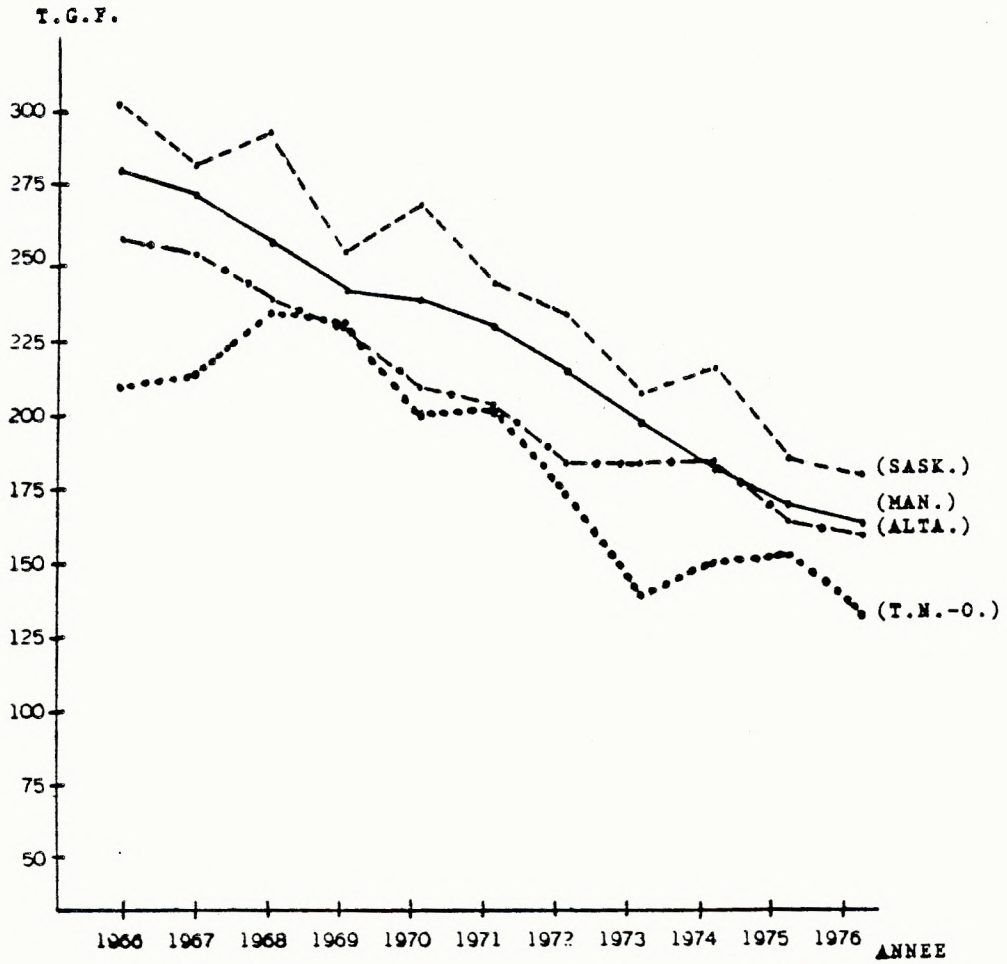

1 Taux de fécondité générale - la proportion des naissances des femmes en âge de procréer (15-44 ans) multiplié par 1 000

Sources: Documents de travail non publiés, Section du Soutien de la recherche, Orientations générales.

TABLEAU 3 - TAUX DE FÉCONDITÉ GÉNÉRALE POUR LES INDIENNES INSCRITES ET LES POPULATIONS GÉNÉRALES ET LE NOMBRE D'INDIENNES INSCRITES POUR LE CANADA ET LES PROVINCES.

1966, 1971, 1976

CANADA ET PROVINCES	TAUX DE FÉCONDITÉ GÉNÉRALE[1]						INDIENNES INSCRITES		
	1966		1971		1976				
	IND. INSC.	POP. GEN.	IND. INSC.	POP. GEN.	IND. INSC.	POP. GEN.	1966	1971	1976
ATLANTIQUE[2]	168,8	94,3	178,7	83,3	84,4	68,4	1 730	2 155	2 641
QUÉBEC	167,2	77,4	155,1	57,8	99,7	57,2	4 647	5 970	7 090
ONTARIO	184,9	80,3	141,1	68,4	111,8	57,3	9 951	11 360	13 694
MANITOBA	280,1	82,6	228,8	78,0	163,1	67,4	5 441	6 715	8 570
SASKATCHEWAN	300,4	92,1	243,8	78,5	178,2	75,1	5 520	6 728	8 716
ALBERTA	257,7	90,7	200,6	77,4	156,3	69,5	4 665	5 712	7 229
C.-B.	199,7	76,0	149,6	67,0	83,8	57,5	8 213	9 878	12 414
T.N.-O.	208,3	193,9	202,9	160,9	130,2	113,8	1 061	1 232	1 490
YUKON	166,3	113,6	105,3	115,0	69,4	75,1	439	494	634
CANADA	222,2	81,5	179,1	67,7	131,8	60,3	41 667	50 244	62 478

1 Le taux de fécondité générale est le nombre de naissances par 1 000 femmes du groupe de 15 à 44 ans.

2 La région de l'Atlantique comprend la population indienne inscrite de l'I.-P.E., de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick; il faut aussi noter que les chiffres de 1971 paraissent étranges bien que le taux de fécondité générale en 1970 et en 1972 ait été de 158% et de 140,8% respectivement et que la tendance générale de la décennie ait été à la baisse.

Source: Statistique Canada, Statistique de l'état civil, naissances, 1977, Cat. n° 84-204

Documents de travail non publiés. Section du soutien de la recherche, Direction de la recherche, Orientations générales

Établi par la Direction de la recherche, Orientations générales, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, le 20 juin 1980.

absolu des naissances. Cette tendance démographique semble indiquer que la taille de la famille moyenne et peut-être même celle de la famille souhaitée est à la baisse, bien que cette baisse du taux de fécondité des Indiennes n'ait pas encore été étudiée.

Quant à la cause de la baisse rapide du T.F.G. de la population indienne, on ne peut se baser que sur quelques hypothèses. Premièrement, les taux de natalité des Indiens déclinaient en même temps que les taux de mortalité des enfants. Certains documents admettent le principe que puisque la mortalité des enfants diminue, il est moins important d'avoir beaucoup d'enfants pour assurer la survie de quelques-uns. Deuxièmement, l'information relative à la planification de la famille est devenue plus facile d'accès, particulièrement pour les jeunes femmes qui quittent les réserves et les collectivités pour s'installer dans les villes. Comme nous le verrons dans la section 6, il y a eu un exode important vers les centres urbains à la fin des années 60 et au début des années 70, particulièrement parmi les Indiennes.

Deux modèles distincts émergent des tendances des T.F.G. durant cette décennie dans les diverses régions, notamment un écart prononcé entre l'Est et l'Ouest. En 1966, par exemple, toutes les provinces situées à l'ouest de l'Ontario ainsi que les Territoires du Nord-Ouest enregistraient des T.F.G. d'au moins 200 naissances par 1 000 femmes en âge de procréer, tandis que toutes les provinces de l'Est et le Yukon enregistraient des taux moindres que 200 (voir tableau 3). En 1976, le même modèle fondamental existait toujours

dans les diverses régions bien que les T.F.G. de toutes les provinces et territoires aient décliné considérablement, à l'exception de la Colombie-Britannique dont le taux avait baissé de plus de la moitié et avait rejoint les niveaux des provinces de l'Est. En 1966, le Saskatchewan avait le T.F.G. indien le plus élevé, soit 300 naissances par 1 000 femmes, c'est-à-dire trois fois celui de la population provinciale générale, et en 1976 il maintenait toujours le taux le plus élevé: 178 naissances par 1 000, ce qui représente environ deux fois et demie le taux de la population provinciale générale. Cependant, il faut aussi noter que pendant cette même décennie le modèle est-ouest du T.F.G. était identique pour les populations provinciales générales.

Bien qu'il n'existe qu'une étude préliminaire à l'échelle nationale du taux de fécondité des Indiennes selon l'état matrimonial et la population indienne dans les réserves et hors des réserves, qui utilise des données sur les naissances non revisées excluant les naissances déclarées tardivement, deux modèles se précisent également. Premièrement, entre 1971 et 1976 le nombre de naissances légitimes a fléchi de façon marquée chez les Indiennes vivant dans les réserves et hors des réserves, tandis que ce nombre a augmenté chez les femmes célibataires ou non mariées, et ceci de façon notable chez les Indiennes vivant hors des réserves (voir tableau 4). Le nombre de naissances net dans les réserves au cours de la même période, sans égard à l'état matrinomial, a baissé tandis que celui des naissances hors des réserves est demeuré relativement

stable. Ce phénomène laisse supposer que, entre 1971 et 1976, les taux de naissance dans les réserves et hors des réserves ont probablement fléchi alors que le nombre de femmes en âge de procréer a augmenté dans les deux endroits.

Les tendances et les modèles de la fécondité chez les Indiennes doivent faire l'objet d'une analyse plus approfondie étant donné qu'ils influent sans doute de façon importante sur les programmes de santé et de services sociaux, surtout dans les agglomérations urbaines où les familles monoparentales dirigées par des femmes célibataires forment une grande partie de la population vivant hors des réserves, aspect que met en lumière l'étude de Clatworthy sur les autochtones urbains de Winnipeg. L'étude de la fécondité chez les Indiennes et de son évolution aiderait aussi les planificateurs à établir des projections démographiques avec plus de précision.

4. MORTALITÉ

Il est clair qu'une meilleure hygiène et des accouchements dans de meilleures conditions, ainsi que des systèmes et une infrastructure sanitaires améliorés ont aidé à réduire les taux de mortalité des Indiens au cours des vingt dernières années. En fait le taux de mortalité infantile a fléchi, de 79 décès pour 1 000 naissances vivantes à 32 décès entre 1960 et 1976, même si ce dernier taux est encore le double de celui de la population totale (A. Siggner, le 10 septembre 1979). Des baisses similaires ont eu lieu dans d'autres groupes d'âge. Toutefois, certains groupes d'âge

TABLEAU 4 - TOTAL DES NAISSANCES DECLARÉES CHEZ LES INDIENS INSCRITS, PAR RÉSIDENCE, ÉTAT MATRIMONIAL ET ÂGE DE LA MÈRE, 1971, 1976

ÂGE	1971				1976			
	Dans les réserves[2]		Hors des réserves		Dans les réserves		Hors des réserves	
	Femmes mariées	Femmes non mariées	Femmes mariées	Femmes non mariées	Femmes mariées	Femmes non mariées	Femmes mariées	Femmes non mariées
de moins de 15 ans	1	14	-	9	1	22	1	12
15-19	477	1 099	110	225	475	1 252	111	344
20-29	2 309	1 439	672	486	1 944	1 530	549	621
30-34	1 143	252	237	113	677	233	175	100
40+	291	35	70	15	128	30	15	12
TOTAL	4 221	2 839	1 089	848	3 225	3 067	851	1 089

1 Le total des naissances chez les Indiens inscrits a été revisé pour tenir compte des naissances déclarées en retard chaque année; cependant, les pourcentages des naissances selon l'état matrimonial de la mère proviennent directement du Registre des Indiens et n'ont pas été révisés pour tenir compte des naissances déclarées en retard. Il est prévu que les tendances entre 1971 et 1976 ne subiront pas de changements importants.

2 Notamment les Indiens inscrits résidant sur des terres de la Couronne.

Sources: Total des naissances légitimes et illégitimes déclarées chez les Indiens inscrits, par sexe, résidence et âge de la mère, 1971, 1976, Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada. A. Siggner et G. Brulotte, Division de la statistique du Canada, Annuaire du Canada, 1966, 1971, Ottawa 1967, 1972, 1977.

Établi par la Direction de la recherche, Orientations générales, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada. le 20 juin 1980.

continuent de connaître des taux de mortalité quatre ou cinq fois plus élevés que ceux des mêmes groupes de la population canadienne. Par exemple, dans le groupe des adultes des 20-44 ans (dont les causes principales de décès sont les accidents, les empoisonnements et les traumatismes), le taux de mortalité est en fait quatre fois plus élevé que dans l'ensemble de la population. Cette tendance semble assez semblable dans toutes les régions où ces causes de décès sont responsables d'au moins 30% de tous les décès survenus chez les Indiens (Santé et Bien-être Canada, 1978). En outre, comme il sera indiqué dans la section suivante, c'est ce groupe d'âge qui accroîtra rapidement au cours des deux prochaines décennies.

Au tableau 5, on note qu'une ligne peut être tracée à la frontière entre l'Ontario et le Manitoba; à l'est de cette ligne, les taux de mortalité enregistrés dans presque tous les groupes d'âge ont tendance à être inférieurs à ceux des régions de l'Ouest. La même tendance régionale était évidente dans les taux de fécondité générale.

5. COMPOSITION PAR ÂGE

La composition par âge d'une population et la façon qu'elle a changé au cours des années et changera probablement dans l'avenir constitue une variable démographique clé pour les technocrates et les décisionnaires.

TABLEAU 5 - MOYENNE DES TAUX DE MORTALITÉ PAR GROUPE D'ÂGE SPÉCIFIQUES DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE, POUR LE CANADA ET LES PROVINCES, PENDANT LA PÉRIODE 1973-1976[1]

CANADA ET PROVINCES	TAUX DE MORTALITÉ PAR GROUPE D'ÂGE, PAR 1 000 HABITANTS[2]					
	MOINS D'UN AN	1 - 4	5 - 19	20 - 44	45 - 64	65+
ATLANTIQUE[3]	22.4	1.4	1.5	6.4	21.1	69.2
QUÉBEC	22.4	3.0	1.4	3.7	12.3	49.9
ONTARIO	24.4	2.1	1.5	5.4	16.1	54.6
MANITOBA	30.8	2.9	2.0	5.6	10.0	53.1
SASKATCHEWAN	43.8	3.9	2.2	6.9	17.1	56.5
ALBERTA	28.9	2.9	2.0	9.1	16.6	61.0
C.-B.	43.0	3.0	2.3	7.9	20.4	60.2
T.N.-O.	50.3	2.1	1.7	9.8	10.2	44.3
YUKON	58.8	4.8	3.5	12.7	19.2	56.7
CANADA	33.4	3.1	1.9	6.0	15.7	57.0

1 Les taux de mortalité ont été revisés pour tenir compte des décès déclarés en retard dans le Registre des Indiens.

2 Les taux de mortalité des enfants de moins d'un an, et les taux de mortalité infantile, c'est-à-dire les décès d'enfants par millier de naissances vivantes.

3 Notamment les provinces de l'Ile-du-Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

Source: Décès des Indiens inscrits, déclarés par âge au décès et par l'année du décès, 1973-1976, Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Établi par la Direction de la recherche, Orientations générales, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, le 20 juin 1980.

L'âge est souvent associé d'une façon systématique à l'utilisation et à la demande de divers programmes et services liés à l'emploi, au logement, à l'instruction, à la santé, au bien-être social, aux services sociaux, etc. Donc, connaître les tendances des taux d'utilisation d'un groupe d'âge spécifique, en ce qui concerne les programmes et les services individuels, peut devenir un outil de planification puissant, bien que d'autres facteurs explicatifs jouent certainement un rôle important.

La population indienne inscrite a subi des changements importants dans sa composition par âge depuis le mileu des années 60. En raison du fléchissement du taux des naissances chez les Indiens depuis le milieu des années 60, la proportion de la population à charge des moins de 15 ans a baissé (voir tableau 6). Notamment, le pourcentage de la population indienne du groupe des 0 à 4 ans a baissé d'au moins 25% dans toutes les régions entre 1966 et 1976 (ces données ne sont pas reproduites ici). Le pourcentage des 5 - 9 ans a aussi baissé pendant cette décennie, mais en 1976, il représentait encore la plus grande tranche de la population dans la majorité des régions, tandis que le groupe des 10 - 14 ans formait la deuxième plus grande tranche dans toutes les régions, sauf le Manitoba et le Saskatchewan. Il va sans dire que ces deux groupes d'âge entreront en nombre record dans le groupe des jeunes adultes dans toutes les régions au cours de la décennie 80. En conséquence, en 1986, la population du groupe des 15-29 ans représentera au moins presque 30% de toute la population indienne dans chaque région (voir tableau 7).

TABLEAU 6 - RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE, SELON LES GROUPES D'ÂGE, CANADA ET PROVINCES, 1966, 1976 ET 1986[1]

CANADA ET PROVINCES	GROUPES D'ÂGE 0 - 14			15 - 29			30 - 64			65+		
	1966	1976	1986	1966	1996	1986	1966	1976	1986	1966	1976	1986
ATLANTIQUE[2]	44,2	37,4	26,9	26,3	30,9	42,8	26,0	27,4	25,8	3,5	4,3	4,5
QUÉBEC	41,6	37,2	27,3	24,0	27,8	32,4	29,1	29,3	33,7	5,3	5,7	6,6
ONTARIO	42,4	36,6	28,8	25,5	30,3	31,9	27,0	27,8	33,1	5,1	5,3	6,2
MANITOBA	50,8	47,5	37,3	24,0	27,6	34,0	21,5	21,3	25,1	3,7	3,6	3,6
SASKATCHEWAN	52,7	49,5	39,8	23,1	27,8	34,1	20,9	19,7	23,1	3,3	3,0	3,0
ALBERTA	51,7	47,1	39,1	24,4	28,8	33,6	20,5	20,7	24,3	3,4	3,4	3,0
C.-B.	48,2	40,0	27,2	25,5	31,9	36,7	22,3	24,3	32,2	4,0	3,8	3,9
T.N.-O.	44,4	42,2	33,1	23,8	26,9	33,0	25,7	24,8	28,2	6,1	6,1	5,7
YUKON	47,6	36,6	26,8	24,0	31,5	36,0	23,4	26,8	32,6	5,0	5,1	4,6
CANADA[1]	47,4	42,4	32,8	24,6	29,2	33,8	23,8	24,1	29,0	4,2	4,3	4,4

1 Projections démographiques pour la population indienne inscrite, Canada et régions, 1966, Direction de la recherche, Orientations générales, mars 1980.

2 Comprend les provinces de l'Ile-du-Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

Sources: Projections démographiques pour la population indienne inscrite, Canada et régions, 1977-1986, Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit, avril 1986.

Documents de travail non publiés, de la Section du soutien de la recherche, Direction de la recherche, Orientations générales.

Établi par la Direction de la recherche, Orientations générales, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, le 20 juin 1980.

TABLEAU 7 - RÉPARTITION EN CHIFFRES ABSOLUS ET EN POURCENTAGE DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE, SELON LES GRANDS GROUPES D'ÂGE, CANADA ET PROVINCES, 1976 ET 1986

CANADA ET PROVINCES	0 - 14 ANS				15 - 64 ANS				65 ANS ET PLUS			
	1976		1986		1976		1986		1976		1986	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
ATLANTIQUE[2]	4 169	37,4	3 285	26,9	6 493	58,3	8 389	68,6	472	4,3	551	4,5
QUÉBEC	11 774	37,2	9 207	27,3	18 058	57,1	22 294	66,1	1 787	5,7	2 227	6,6
ONTARIO	23 230	36,6	21 532	28,8	36 855	58,1	48 590	65,0	3 358	5,3	4 603	6,2
MANITOBA	20 574	47,5	20 103	37,3	21 187	48,9	31 799	59,0	1 579	3,6	1 958	3,7
SASKATCHEWAN	22 056	49,5	22 343	39,7	21 122	47,4	31 166	57,3	1 349	3,1	1 703	3,0
ALBERTA	16 476	47,1	17 055	39,1	17 301	49,5	25 217	57,9	1 189	3,4	1 301	3,0
C.-B.	21 653	40,0	16 019	27,2	30 469	56,2	40 510	68,9	2 054	3,8	2 309	3,9
T.N.-O.	3 131	42,2	2 964	33,0	3 842	51,7	5 495	61,3	454	6,1	508	5,7
YUKON	1 011	36,7	800	26,9	1 608	58,2	2 040	68,5	142	5,1	136	4,6
CANADA[1]	124 074	42,3	113 308	32,8	156 935	53,5	216 500	62,7	12 384	4,2	15 294	4,5

1 La population indienne inscrite en 1966 et en 1976 a été revisée pour tenir compte des naissances du groupe des 1-4 ans déclarées en retard dans le Registre des Indiens.

2 Comprend les provinces de l'Ile-du-Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

Sources: Projections démographiques pour la population indienne inscrite, Canada et régions, 1977-1986, Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Documents de travail non publiés, de la Section du soutien de la recherche, Direction de la recherche, Orientations générales.

Établi par la Direction de la recherche, Orientations générales, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, le 20 juin 1980.

Puisque l'explosion démographique de l'après-guerre a eu des répercussions importantes, vers la fin des années 60 et au cours des années 70, sur les systèmes scolaires secondaires et post-secondaires, sur le marché du travail et sur le marché du logement, un point important à retenir pour la planification est que les mêmes effets se feront sentir lorsque la population indienne entrera dans le même cycle de vie au cours des années 80 et au début des années 90. Les répercussions sur la population indienne seront importantes étant donné que les 15-64 ans sont censés passer d'environ 157 000 ou de 54% du total en 1976 à 217 000 ou 63% en 1986. Ce chiffre se compare avec les 66% de la population générale du Canada censés se trouver dans le groupe des 15-64 ans en 1986 (voir tableau 7).

Au niveau régional, les provinces de l'Est, la Colombie-Britannique et les deux territoires auront probablement au moins 60% de leur population indienne dans le groupe d'âge de la population active et les Prairies, elles, de 57% à 59% (voir tableau 7).

La croissance rapide du groupe d'âge de la population active et en particulier de la population des jeunes adultes présentera plusieurs difficultés importantes sur les plans social et économique pour tous les technocrates et décisionnaires. Pour faire face à la situation, il faudra tenir compte des points suivants:

1. des demandes accrues d'emploi ou de services équivalents, c'est-à-dire de services de bien-être, si des emplois ne sont pas trouvés ou créés,

2. des demandes accrues de logements dans les réserves et hors des réserves,

3. des demandes accrues de services sociaux,

4. des demandes accrues de services de santé, particulièrement des services concernant les accidents chez les jeunes adultes,

5. de l'amélioration à apporter aux taux de persévérance scolaire, pour ce qui est de l'école secondaire, et aux taux de participation au niveau post-secondaire,

6. du besoin de réduire les taux de criminalité chez les enfants et les jeunes adultes.

Il existe un autre aspect du changement dans la composition par âge de la population indienne qui pourrait permettre de résoudre plus facilement les problèmes soulevés par les points mentionnés ci-dessus. Une mesure, quoiqu'elle soit sommaire, du fardeau économique qui pèse sur une population est le taux de prise en charge, c'est-à-dire le nombre d'enfants âgés de moins de 15 ans et de personnes de plus de 65 ans par rapport à la population active des 15-64 ans. En 1966, le nombre des personnes à charge par

TABLEAU 8 - TAUX DE PRISE EN CHARGE POUR LE CANADA ET LES PROVINCES POUR 1966, 1976 et PROJECTIONS POUR 1986

CANADA ET PROVINCES	TAUX DE PRISE EN CHARGE[1]					
	1966		1976		1986	
	IND. INSC.	POP. GEN.	IND. INSC.	POP. GEN.	IND. INSC.	POP. GEN.
ATLANTIQUE[2]	91,2	76,8	71,5	59,4	51,9	53,2
QUÉBEC	88,3	65,8	75,1	48,3	51,3	46,5
ONTARIO	93,7	66,2	74,5	51,7	53,6	45,1
MANITOBA	119,8	69,8	104,6	57,2	69,4	55,2
SASKATCHEWAN	127,4	75,1	110,8	61,3	74,8	58,5
ALBERTA	122,7	72,5	102,2	55,6	72,8	49,4
C.-B.	109,0	67,2	77,8	51,4	45,2	49,6
T.N.-O.	102,0	82,8	93,3	70,0	63,2	101,8
YUKON	110,9	71,4	71,7	47,6	50,2	45,5
CANADA	105,3	68,4	86,1	52,3	59,4	49,4

1 Taux de prise en charge = le total de la population de 0-14 ans et de 65+, divisé par la population agée de 15-64 ans, multiplié par 100.

2 Comprend les provinces de l'Île-du-Prince-Edouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.

Sources: Projections démographiques pour la population indienne inscrite, Canada et régions, 1986, Direction de la recherche, Orientations générales, mars 1980.

Documents de travail non publiés, Section du soutien de la recherche, Direction de la recherche, Orientations générales.

Statistique Canada, Estimations annuelles révisées de la population, 1921-1971, 1971-1976, Cat. n° 91-512, 91-518. Projections démographiques pour le Canada et les provinces, 1976-2001, Séries de projections n° 2, Cat. n° 91-520, janvier 1979.

* Établi par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et Inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 20 juin 1980.

rapport aux 15-64 ans chez les Indiens était d'environ 108 par 100 personnes du groupe des 15-64 ans, taux qui se compare au rapport de 68 par 100 personnes de la population générale (voir tableau 8). En 1976, le taux de prise en charge des Indiens était tombé à 86 par 100 personnes. Si le taux de fécondité continue à baisser comme prévu et que le nombre des 15-64 ans augmente, ce rapport devrait atteindre 56 par 100 personnes en 1986, rejoignant celui de la population générale, qui devrait s'établir à environ 52 par 100 personnes. Ainsi, le fardeau de la prise en charge chez les Indiens sera presque la moitié de ce qu'il était vingt ans auparavent.

Par conséquent, si des bonnes possibilités économiques sont offertes à la population indienne active toujours croissante, la situation démographique est telle qu'elle pourrait aider à améliorer la situation économique des Indiens et à élever leur niveau de vie, étant donné qu'il y aura proportionnellement moins de personnes à prendre en charge.

Ces indicateurs démographiques servent à montrer les types et l'importance relative des situations dans lesquelles se trouveront les Indiens au cours des dix à quinze prochaines années. Ils devraient donner aux décisionnaires quelques-uns des faits objectifs qu'ils ont besoin pour les aider à établir leurs priorités en matière de politique et de planification. Les objectifs pourront se préciser davantage au fur et à mesure que nous étudierons d'autres indicateurs démographiques telles que la répartition géographique de

la population indienne, son évolution au cours des années et les facteurs démographiques, sociaux, économiques, etc. liés à cette évolution.

6. RÉPARTITION DE LA POPULATION INDIENNE DANS LES RÉSERVES ET HORS DES RÉSERVES

Au cours de la période de 1966-1976, deux tendances distinctes ont été observées dans le pourcentage de la population indienne vivant dans les réserves et sur les terres de la Couronne (ci-après désignées comme les réserves) et hors des réserves[5].

Au cours de la période 1966-1971, il semble y avoir eu une augmentation considérable du nombre et du pourcentage des populations vivant hors des réserves. Dans certaines régions, cette tendance ne s'est pas affaiblie aussi rapidement que dans d'autres, mais après la période 1971-1976, il y a eu un fléchissement dans l'accroissement du pourcentage des Indiens vivant hors des réserves. Cette dernière tendance est importante pour les politiques et la planification des programmes, surtout en ce qui concerne le changement dans la composition par âge, mentionné ci-dessus, et son lien systématique avec certains problèmes sociaux et économiques.

Entre 1966 et 1971, le pourcentage de la population indienne vivant dans les réserves est tombé de 84 à 77% et celui des Indiens vivant hors des réserves a connu une augmentation de 16 à 23%. En chiffres absolus, cela signifie une augmentation de 25 000 personnes dans la population vivant hors des réserves pendant cette période de cinq ans. Au cours de la période quinquennale suivante, de 1971 à 1976, le pourcentage des Indiens ne vivant que dans les réserves a diminué, de 77 à 73%, tandis que celui des Indiens vivant hors des réserves a grimpé de 23 à 27%. L'augmentation numérique de ces derniers se chiffre à environ 19 000. La plus grande part de l'augmentation de la population vivant hors des réserves est due à la migration nette bien qu'au cours des dernières années, nous croyons que l'augmentation naturelle (la différence entre les naissances et les décès) se fait sentir davantage dans la croissance générale de cette population vivant hors des réserves.

Dans les diverses régions, la situation varie un peu par rapport à l'échelle nationale, mais les tendances générales constatées au cours des périodes 1966-1971 et 1971-1976 sont sensiblement les mêmes. Pendant les années 1966-1971, toutes les régions ont connu une augmentation du pourcentage de leurs populations vivant hors des réserves. Cependant, entre 1971 et 1976, les différences des tendances entre l'Est et l'Ouest se dégagent de nouveau.

Par exemple, dans les régions de l'Est, une partie des Indiens vit hors des réserves, et, dans le cas des régions de l'Atlantique et de l'Ontario, les pourcentages sont demeurés relativement stables, soit

à un peu moins de 26% et de 32% respectivement (voir tableau 9). Pendant cette période 1971-1976, le Québec a vu sa part de la population indienne vivant hors des réserves diminuer, soit d'environ 22% à environ 17%. Dans les Territoires du Nord-Ouest, les tendances ont été semblables à celles du Québec, bien que la variation du pourcentage pendant les deux périodes quinquennales n'ait pas été importante. Les Territoires du Nord-Ouest ont continué à compter le plus fort pourcentage de sa population, soit 97%, vivant dans des réserves, (principalement sur les terres de la Couronne), que n'importe quelle autre région. On a enregistré une tendance différente au Yukon où le pourcentage d'Indiens résidant dans des réserves a légèrement augmenté au cours des cinq premières années de cette période, puis a fait un grand bond dans les cinq dernières années de cette même période.

On a également observé une tendance différente dans les régions de l'Ouest. Dans chaque région, du Manitoba à la Colombie-Britannique, le pourcentage de la population résidant hors des réserves a continué à augmenter au cours de la période 1971-1976. Ces régions n'ont pas connu une augmentation aussi importante que celle enregistrée au cours des cinq premières années, mais il n'en demeure pas moins que le pourcentage de la population vivant hors des réserves dans chacune de ces régions a augmenté d'au moins 6%. Toutefois, certaines observations supplémentaires faites sur les tendances de la population vivant dans les réserves et hors des réserves dans les régions des Prairies valent la peine d'être

TABLEAU 9 - RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE DANS LES RÉSERVES ET HORS DES RÉSERVES POUR LE CANADA ET LES PROVINCES, EN 1966, 1971 ET 1976, ET PROJECTIONS POUR 1981 ET 1986

CANADA ET PROVINCES	1966		1971		1976		1981		1986	
	DANS RÉS.	HORS RÉS.	DANS RÉS.	HORS RÉS.	DANS RÉS.	HORS RÉS.	DANS RÉS.	HORS RÉS.	DANS RÉS.	HORS RÉS.
ATLANTIQUE[1]	78,6	21,4	74,1	25,9	74,4	25,6	73,5	26,5	72,6	27,4
QUÉBEC	82,6	17,4	78,1	21,9	82,7	17,3	82,0	18,0	81,8	18,2
ONTARIO	73,2	26,8	67,9	32,1	68,2	31,8	68,4	31,6	68,0	32,0
MANITOBA	89,2	10,8	81,2	18,8	75,1	24,9	72,4	27,6	69,4	30,6
SASKATCHEWAN	88,1	11,9	77,2	22,8	70,8	29,2	68,0	32,0	65,0	35,0
ALBERTA	92,0	8,0	86,6	13,4	78,7	21,3	75,6	24,4	72,1	27,9
C.-B.	87,7	17,3	70,2	29,8	63,9	36,1	60,7	39,3	57,6	42,4
T. N.-O.	95,9	4,1	92,6	7,4	96,6	3,4	95,8	4,2	94,8	5,2
YUKON	72,0	28,0	73,5	26,5	84,1	15,9	83,2	16,8	82,8	17,2
CANADA	84,1	15,9	76,6	23,4	72,7	27,3	70,8	29,2	68,8	31,2

[1] Comprend les provinces de l'Ile-du-Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

Sources: Population indienne inscrite par résidence, pour le Canada et les provinces, Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Documents de travail non publiés, Section du soutien de la recherche, Direction de la recherche, Orientations générales.

Établi par la Direction de la recherche, Orientations générales, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, le 20 juin 1980.

mentionnées, car elles donnent la raison pour laquelle le pourcentage d'Indiens vivant hors des réserves peut être en train de diminuer.

Au cours de la période 1973 - 1975, le pourcentage d'Indiens du groupe d'âge mobile de 15-29 ans résidant hors des réserves dans la plupart des régions de l'Ouest s'est stabilisé ou n'a pas augmenté aussi rapidement que dans le passé. Cela indique, par ailleurs, qu'un certain nombre de facteurs favorables ou défavorables, telle une concjonture économique moins bonne dans les villes, des possibilités d'exploitation des ressources dans les régions rurales et le nombre croissant de logements disponibles dans les réserves peuvent contribuer au ralentissement de l'exode des réserves. Le fait que le ralentissement de la croissance du pourcentage d'Indiens vivant hors des réserves se poursuive ne donne nullement une indication définitive des tendances ultérieures. Toutefois, pour comprendre le phénomène de la migration indienne, il faut procéder à des recherches beaucoup plus systématiques que celles qui se font actuellement puisqu'elles nous permettraient de faire des projections plus précises sur la population indienne vivant hors des réserves que simplement extrapoler les tendances générales, comme nous l'avons fait dans notre projection type (voir le tableau 9).

TABLEAU 10 - NOMBRE DE BANDES, SELON LE TYPE DE LOCALISATION[1]
CANADA ET RÉGIONS, 1977

RÉGIONS[2]	TOTAL	ZONE URBAINE	ZONE SEMI-URBAINE	ZONE RURALE	ZONE ÉLOIGNÉE
ATLANTIQUE	29	6	10	13	-
QUÉBEC	39	5	15	5	14
ONTARIO	115	8	21	52	34
MANITOBA	57	1	5	26	25
SASKATCHEWAN	68	2	13	43	10
ALBERTA	41	3	12	19	7
COLOMBIE-BRITANNIQUE	194	23	41	77	53
MACKENZIE	16	-	1	7	8
YUKON	14	1	-	-	13
TOTAL, CANADA	573	49	118	242	164

[1] Zone urbaine - dont une partie importante se trouve dans un centre urbain ou y est adjacente (compte une population d'au moins 10 000 habitants, et possède les caractéristiques économiques d'un centre urbain).

Zone semi-urbaine qui est située à environ 40 milles d'un centre urbain d'où rayonne un bon réseau de routes ouvertes en toutes saisons à la circulation.

Zone rurale - qui comprend les autres bandes vivant dans les limites de l'Inventaire des terres du Canada (à plus de 40 milles du plus proche centre urbain) et ayant des moyens de transport acceptables (au moins une route).

Zone éloignée - comprend a) toutes les bandes qui n'habitent pas dans les limites de l'Inventaire des terres du Canada et b) toutes les autres bandes qui se trouvent dans les limites de l'Inventaire des terres du Canada, mais dans des régions considérées comme dépourvues de moyens de transport acceptables (aucune route).

[2] Les régions correspondent aux régions administratives du Programme des affaires indiennes et inuit.

Source: Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence, Canada et régions, 1977, Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Établi par: Direction de la recherche, politique générale, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 20 juin 1980.

7. LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE DES BANDES INDIENNES

Nous mesurons, en étudiant la situation géographique ou la localisation des bandes, la proximité ou la possibilité matérielle qu'ont les bandes indiennes d'avoir accès à des zones urbaines de plus de 10 000 habitants. Ces bandes ont été classées en quatre groupes: celles des zones urbaines, semi-urbaines, rurales et éloignées. Bien que, dans le présent document, nous n'ayons pas situé les bandes selon des zones géographiques comme la région du sud, l'orée de la forêt et les régions nordiques éloignées, nous reconnaissons que notre classification peut recéler certaines tendances démographiques. Par exemple, les bandes rurales situées au sud du Manitoba peuvent présenter une tendance différente, quant à la taille et le pourcentage de leur population hors des réserves, que celle des zones rurales situées à l'orée de la forêt ou dans des régions plus nordiques qui sont proches ou qui peuvent avoir accès à des bandes urbaines de plus de 10 000 habitants. Toutefois, nous avons l'intention d'établir une telle classification par zone et d'y analyser en conséquence les caractéristiques de la bande. Le ministère de l'Expansion Economique régionale a déjà fait quelques travaux préliminaires fort intéressants sur ce sujet mais ils n'ont pas encore été publiés. La majorité des 573 bandes indiennes, soit 306 d'entres elles, vivent dans des zones rurales ou éloignées (voir le tableau 10). Ces bandes constituent également 65% de la population indienne totale, c'est-à-dire que 65% de la population indienne sont membres de bandes qui vivent dans ces deux types de

zones. Donc, seulement 167 bandes vivent dans des zones urbaines et semi-urbaines. La population indienne de ces deux régions ne constitue que 35% de la population indienne totale. Naturellement, certaines proportions de la population provenant de bandes situées dans ces régions vivent soit dans des réserves, soit hors des réserves. Si nous présumons que les populations vivant dans des réserves et hors des réserves sont réparties dans la même proportion que l'effectif total des bandes, selon ces quatre types de localisation, tout écart par rapport à ce que nous appelons encore "la répartition de l'effectif" devrait indiquer quelles sont les types de bandes qui sont la source ou qui contribuent de façon importante à la croissance de la population vivant dans des réserves et hors des réserves. Par exemple, pour 1977, lorsque la population résidant dans les réserves du Canada est répartie selon les quatre localisations des bandes, elle est presque identique à celles de la répartition de l'effectif (voir le tableau 11).

Quant à la "sur-représentation", par rapport à la répartition générale de l'effectif selon la localisation de la bande, la population résidant hors des réserves venant de bandes rurales et semi-urbaines est sur-représentée. Pour ce qui a trait aux bandes rurales, cette conclusion indique que puisque les bandes rurales ont le plus important effectif de bande, elles représentent également les sources les plus importantes de migrants éventuels vers les zones urbaines et qu'en outre, elles ont au moins une route menant à leurs réserves ou établissements.

TABLEAU 11 - RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION VIVANT DANS LES RÉSERVES ET HORS DES RÉSERVES, SELON LA LOCALISATION DE LA BANDE, CANADA ET PROVINCES, 1971[1]

CANADA ET PROVINCES	LOCALISATION DE LA BANDE					
	RÉSI-DENCE[2]	ZONE URBAINE	ZONE SEMI-URBAINE	ZONE RURALE	ZONE ÉLOIGNÉE	TOTAL
ATLANTIQUE[3]	DANS	16,2	47,7	36,1	-	100,0
	HORS	19,2	36,3	44,5	-	100,0
	TOTAL	17,0	44,7	38,3	-	100,0
QUÉBEC	DANS	30,6	26,4	13,6	29,4	100,0
	HORS	41,9	41,8	6,2	10,1	100,0
	TOTAL	32,6	29,2	12,3	25,9	100,0
ONTARIO	DANS	25,3	19,1	36,9	18,7	100,0
	HORS	25,9	26,1	28,2	19,8	100,0
	TOTAL	25,5	21,3	34,2	19,0	100,0
MANITOBA	DANS	3,6	5,7	34,5	56,2	100,0
	HORS	1,4	15,8	56,5	26,3	100,0
	TOTAL	3,0	8,3	40,0	48,7	100,0
SASKATCHEWAN	DANS	0,9	15,5	60,4	23,2	100,0
	HORS	0,9	19,9	71,4	7,8	100,0
	TOTAL	0,9	16,8	63,7	18,6	100,0
ALBERTA	HORS	19,3	37,9	33,4	9,4	100,0
	HORS	14,3	34,6	42,2	8,9	100,0
	TOTAL	18,2	37,2	35,3	9,3	100,0
C.-B.	DANS	12,3	16,3	40,2	31,2	100,0
	HORS	8,7	13,4	37,4	40,5	100,0
	TOTAL	11,0	15,2	39,3	34,5	100,0
T. N.-O.	DANS	-	7,7	62,2	30,1	100,0
	HORS	-	11,0	65,5	23,5	100,0
	TOTAL	-	7,8	62,4	29,8	100,0
YUKON	DANS	18,8	-	-	81,2	100,0
	HORS	4,8	-	-	95,2	100,0
	TOTAL	16,3	-	-	83,7	100,0
CANADA	DANS	14,9	19,8	37,4	27,9	100,0
	HORS	13,9	22,6	41,6	21,9	100,0
	TOTAL	14,6	20,6	38,6	26,2	100,0

1 Voir le renvoi 1 au bas du tableau 10

2 Dans les réserves = population résidant dans des réserves et sur les terres de la Couronne, hors des réserves = population vivant hors des réserves

3 Comprend les provinces de l'Ile-du-Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

Source: Tableaux non publiés, population indienne inscrite, selon la résidence, la situation géographique, la région 1977, Direction de la recherche, Orientations générales.

Établi par: Direction de la recherche, Orientations générales, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, le 20 juin 1980.

Dans ce dernier cas, les bandes semi-urbaines ont beaucoup plus d'accès aux zones urbaines puisqu'elles sont situées dans un rayon de 40 milles de celles-ci.

Au contraire, la population vivant en dehors des réserves venant de bandes éloignées est "sous-représentée" par rapport à la répartition générale de l'effectif, ce qui indique que les moyens d'accès aux zones urbaines peuvent être l'un des facteurs qui explique leur sous-représentation. Les bandes urbaines sont également légèrement sous-représentées dans la répartition de la population résidant hors des réserves, toutefois cela est sans doute dû au fait que les personnes qui sont membres de bandes urbaines peuvent profiter de la zone urbaine environnante sans avoir à vivre obligatoirement hors des réserves.

Sur le plan régional, la tendance varie et l'accès aux zones urbaines ne semble pas être un élément explicatif aussi évident, du moins dans certaines régions. La tendance de la répartition de la population résidant hors des réserves, établie en fonction des quatre catégories de localisation des bandes, est la même que celle enregistrée sur le plan national au Manitoba et en Saskatchewan, c'est-à-dire, les bandes urbaines et éloignées sont sous-représentées et les bandes semi-urbaines sont sur-représentées. (voir le tableau 11).

Les bandes semi-urbaines de l'Alberta sont sous-représentées, en ce qui concerne la répartition de la population vivant hors des réserves, tandis que celles des zones semi-urbaines et rurales de la Colombie-Britannique sont sous-représentées et, ce qui est encore plus surprenant, les bandes éloignées sont sur-représentées. Une telle conclusion appelle davantage d'explications.

8. AUTRES INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES, SELON LA LOCALISATION DE LA BANDE: ANALYSE DES TENDANCES ENREGISTRÉES EN SASKATCHEWAN

Cette partie du rapport décrit certaines tendances démographiques observées au cours de la période 1966-1976 chez les bandes indiennes de la Saskatchewan classées selon la localisation de la bande. Les indicateurs démographiques examinés sont les suivants: la répartition spatiale, la taille et la croissance de la population, la répartition des populations vivant dans les réserves et hors des réserves, les taux de fécondité générale, la composition des groupes d'âge et les taux de prise en charge par la population. Les différences qui existent dans ces indicateurs démographiques classés selon la localisation de la bande et les changements qui y sont intervenus dans le temps indiquent fortement que les technocrates et les planificateurs devraient tenir compte des tendances intra-régionales, particulièrement au cours des étapes de la planification et de l'exécution.

8.1 Répartition des bandes et de la population, selon la situation géographique

Les catégories des bandes urbaines et semi-urbaines ont été groupées puisqu'il n'y a que deux bandes urbaines en Saskatchewan. La majorité des 68 bandes indiennes sont situées dans des zones rurales (43 bandes, soit 63%) tandis que seulement 15 bandes vivent dans des zones urbaines/semi-urbaines (22%) et 10 bandes se trouvent dans des zones éloignées (15%). (Voir le tableau 12 et l'annexe A).

Comme l'indique la figure 1, la majorité des bandes urbaines/semi-urbaines vivent au centre de la Saskatchewan, près de Saskatoon et de North Battleford, tandis que quelques bandes se trouvent plus au sud, près de Régina. Ces bandes se trouvent à une distance de 40 milles d'un centre urbain et elles ont un bon réseau de routes praticables en toutes saisons. Les bandes rurales sont également dispersées dans les régions du sud et du centre de la Saskatchewan, mais, par définition, elles se trouvent à une distance de plus de 40 milles d'un centre urbain doté d'un réseau de routes acceptables, (au moins une route). Quant aux bandes éloignées, elles sont surtout localisées dans le nord de la Saskatchewan soit à l'extérieur ou à l'intérieur des limites de l'Inventaire des terres du Canada, mais on ne peut pas y accéder par la route[7].

TABLEAU 12 - RÉPARTITION DES BANDES INDIENNES ET DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE, SELON LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE, SASKATCHEWAN, 1966 ET 1976

SITUATION GÉOGRAPHIQUE	BANDES		POPULATION			
			1966		1976	
	EN CHIFFRES ABSOLUS	EN POURCENTAGE	EN CHIFFRES ABSOLUS	EN POURCENTAGE	EN CHIFFRES ABSOLUS	EN POURCENTAGE
ZONE URBAINE/ SEMI-URBAINE	15	22	5 628	18	7 708	18
ZONE RURALE	43	63	20 078	64	27 615	63
ZONE ÉLOIGNÉE	10	15	5 511	18	8 059	19
TOTAL	68	100	31 217	100	43 382	100

Source: Population indienne inscrite, selon l'âge, le sexe et la résidence, par bande, Saskatchewan, 1966 et 1976, Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Établi par la Direction de la recherche, Orientations générales, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, le 20 juin 1980.

FIGURE 1 - SITUATION GÉOGRAPHIQUE DES BANDES INDIENNES INSCRITES DE LA SASKATCHEWAN, 1977

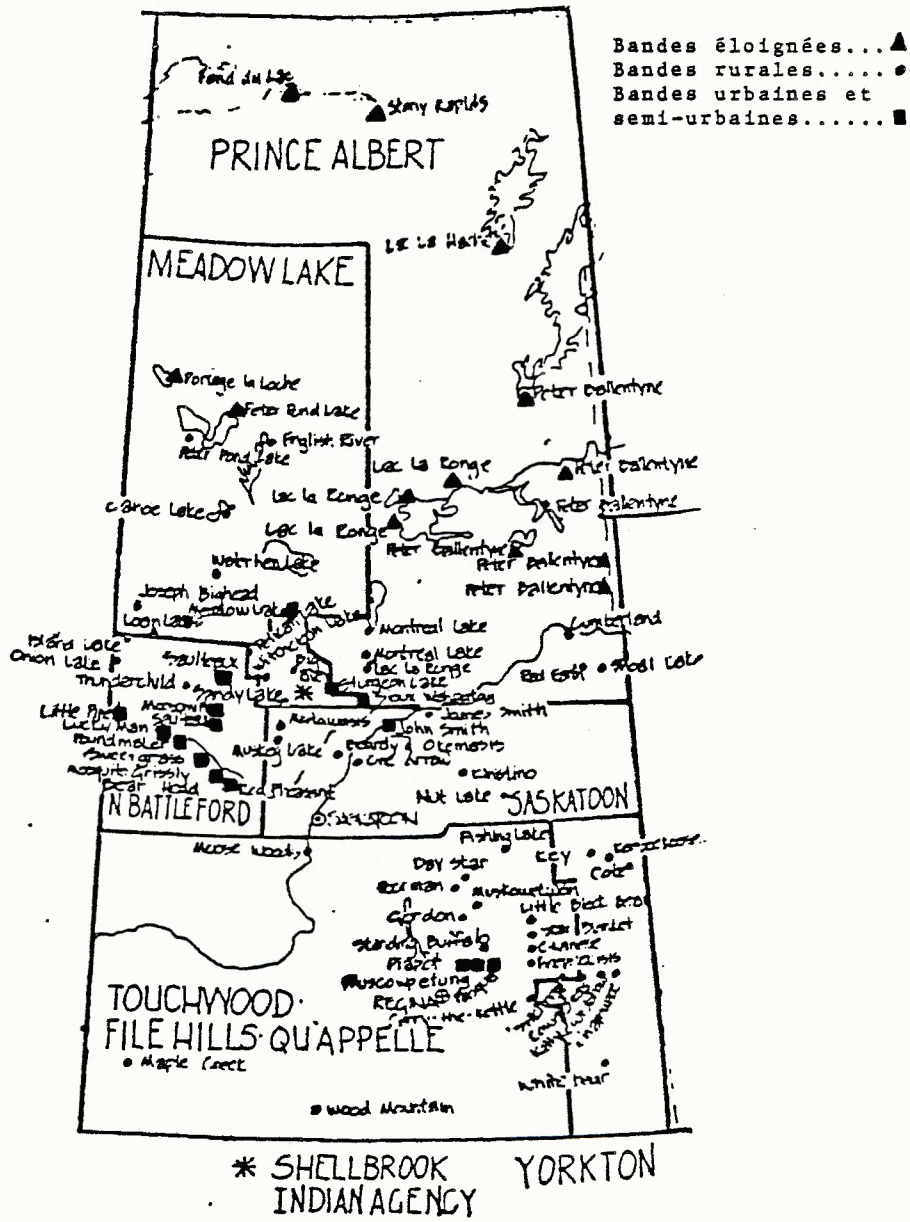

Sources: Carte des bandes indiennes du Canada, Districts des Affaires indiennes et du Nord, ministère des Affaires indiennes et du Nord, février 1977.
Rapport statistique: Liste de renseignements fournis par la Housing Needs Analysis Survey 1977, ministère des Affaires indiennes et du Nord, 1977

Établi par la Direction de la recherche, Politique générale, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, le 20 juin 1980.

Le total de la population indienne inscrite de la Saskatchewan a augmenté, et est passé d'environ 31 200 en 1966, à 43 400 en 1976, soit une augmentation d'environ 39%. Le taux de croissance de l'effectif général des bandes a été le plus élevé dans les bandes éloignées, soit 46%, tandis que les taux correspondants enregistrés pour les bandes urbaines/semi-urbaines et rurales ont été de 37% et 38% respectivement. Malgré la différence entre ces taux de croissance, la population générale ou la répartition de l'effectif n'a connu qu'une légère modification au cours de cette décennie, elle a diminué pour les bandes rurales soit de 64% à 63%, mais a augmenté pour les bandes éloignées passant de 18% à 19%, et est demeurée à 18% pour les bandes urbaines/semi-urbaines (voir le tableau 12).

8.2 Répartition de la population selon la résidence dans les réserves et hors des réserves et la localisation des bandes

Nous avons déjà indiqué qu'il y a eu, dans chaque province, une augmentation considérable du nombre et du pourcentage d'Indiens vivant hors des réserves, entre 1966 et 1976. Le pourcentage de la population indienne totale de la Saskatchewan résidant hors des réserves a plus que doublé, passant de 13% en 1966 à 29% en 1976 (voir le tableau 13). Toutefois, cette augmentation a été plus importante chez les bandes urbaines/semi-urbaines et chez les bandes éloignées que chez les bandes rurales puisque le

pourcentage des personnes résidant hors des réserves dans ces bandes urbaines/semi-urbaines et éloignées a presque triplé au cours de cette décennie.

En 1966, les bandes rurales comptaient le plus fort pourcentage de leur population résidant hors des réserves, soit 16%, suivies en cela par les bandes urbaines/semi-urbaines avec un pourcentage de 11% et enfin par les bandes éloignées affichant un pourcentage de 4%. Les bandes rurales avaient encore le plus fort pourcentage de leur population soit 33 pour cent, résidant hors des réserves, en 1976; toutefois dans les bandes urbaines, semi-urbaines et éloignées, le pourcentage de la population résidant hors des réserves a augmenté à un rythme plus rapide, atteignant 32% et 12% respectivement, dès 1976.

L'augmentation considérable du pourcentage de la population des bandes urbaines, semi-urbaines et éloignées vivant hors des réserves produit l'accroissement actuel de leur représentation dans la population totale vivant hors des réserves. En 1966, les bandes rurales ne représentaient que 64% de l'effectif total des bandes indiennes, mais aussi 79% de la population totale vivant hors des réserves (voir le tableau 14). Par contre, les bandes urbaines/semi-urbaines étaient légèrement sous-représentées, puisqu'elles comptaient 18% de l'effectif total des bandes, mais seulement 15% de la population totale vivant hors des réserves. Les bandes éloignées étaient

beaucoup plus sous-représentées, avec 18% de l'effectif total des bandes, mais seulement 6% de la population totale vivant hors des réserves.

Toutefois, dès 1976, les bandes urbaines/semi-urbaines sont devenues légèrement sur-représentées, puisque 20% de leur population totale vivait hors des réserves, tandis qu'elles ne représentaient que 18% de l'effectif total des bandes. Les bandes éloignées ont légèrement augmenté leur représentation, bien qu'elles demeurent considérablement sous-représentées, comptant 19% de l'effectif total des bandes et seulement 8% de la population totale vivant hors des réserves. Par contraste, les bandes rurales ont légèrement diminué leur représentation, mais demeurent sur-représentées avec 63% de l'effectif total des bandes et 72% de la population vivant hors des réserves.

8.3 Taux de fécondité générale, selon la résidence et la situation géographique

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la majeure partie de l'augmentation de la population vivant hors des réserves a été due à une nette migration à l'extérieur des réserves, bien qu'au cours des dernières années, l'augmentation naturelle semble devenir un facteur de plus en plus important dans la croissance générale de la population vivant hors des réserves.

TABLEAU 13 - POURCENTAGE DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE RÉSIDANT HORS DES RÉSERVES[1] ET TAUX DE CROISSANCE, SELON LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE, ENREGISTRÉ EN SASKATCHEWAN, DURANT LA DÉCENNIE 1966-1976

SITUATION GÉOGRAPHIQUE	POURCENTAGE RESIDANT HORS DES RÉSERVES		TAUX DE CROISSANCE DE DIX ANS
	1966	1976	
	%	%	%
ZONE URBAINE/ SEMI-URBAINE	11	32	195
ZONE RURALE	16	33	112
ZONE ÉLOIGNÉE	4	12	180
TOTAL	13	29	128

1 Pour 1966, la population vivant dans les réserves et hors des réserves a été revisée pour tenir compte d'une modification apportée en 1974 à la définition de la résidence afin de pouvoir comparer les tendances dans le temps.

Sources: Population indienne inscrite par âge, sexe et résidence, pour le Saskatchewan de 1966 à 1976, Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Documents de travail non publiés, Section du soutien de la recherche, Direction de la recherche, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Établi par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, le 6 juin 1980.

TABLEAU 14 - RÉPARTITION EN POURCENTAGE DU TOTAL DES POPULATIONS INDIENNES INSCRITES VIVANT DANS LES RÉSERVES ET HORS DES RÉSERVES, SELON LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE, SASKATCHEWAN, 1966 ET 1976

SITUATION GÉOGRAPHIQUE	RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION			
	1966		1976	
	POPULATION TOTALE en pourcentage	POPULATION RÉSIDANT HORS DES RÉSERVES en pourcentage	POPULATION TOTALE en pourcentage	POPULATION RÉSIDANT HORS DES RÉSERVES en pourcentage
ZONE URBAINE/ SEMI-URBAINE	18	15	18	20
ZONE RURALE	64	79	63	72
ZONE ÉLOIGNÉE	18	6	19	8
TOTAL	100	100	100	100

Pour 1966, la population vivant dans les réserves et hors des réserves a été révisée pour tenir compte d'une modification apportée en 1974 à la définition de la résidence afin de pouvoir comparer les tendances dans le temps.

Sources: Population indienne inscrite, selon l'âge, le sexe et la résidence, par bande, Saskatchewan, 1966 et 1976, Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Documents de travail non publiés de la Section du soutien de la recherche, Direction de la recherche, Orientations générales.

Établi par la Direction de la recherche, Orientations générales, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 20 juin 1980.

Le taux de fécondité générale des Indiens de la Saskatchewan a diminué, en 1966, et est passé d'environ 300 naissances pour 1 000 femmes en âge de procréer, à 178 naissances en 1976, soit une diminution de 40% (voir le tableau 15). Toutefois, si l'on compare l'évolution du T.F.G. selon la résidence et la situation géographique, pour la période 1966-1976, on enregistre des courbes différentes.

Dans l'ensemble, cette décennie a été marquée par un taux de fécondité générale plus élevée chez les populations vivant dans les réserves que chez celles vivant hors de celles-ci et ceci, dans toutes les localisations. Toutefois, l'écart commence à s'amenuiser. Le T.F.G. enregistré chez les populations vivant dans les réserves a diminué et est passé de 345 naissances au cours de l'année 1966, pour 1 000 femmes en âge de procréer, à 200 naissances, en 1976, soit une diminution de 41%. Par contre, le T.F.G. des populations vivant hors des réserves a augmenté et est de 94 naissances en 1966, pour 1 000 femmes âgées de 15 à 44 ans, à 131 en 1976, soit une augmentation de 39%. Si cette tendance se poursuit, le T.F.G. des populations vivant hors des réserves ne tardera pas à se rapprocher de celui enregistré chez les populations vivant dans les réserves.

Une autre observation intéressante que nous avons faite est la variation des taux de croissance du T.F.G. selon la situation géographique et la résidence. Bien qu'en 1966, les bandes rurales vivant dans les réserves aient connu une plus forte

TABLEAU 15 - TAUX DE FÉCONDITÉ GÉNÉRALE[1] DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE[2], SELON LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA BANDE ET LA RÉSIDENCE[3], SASKATCHEWAN, 1966 ET 1976

RÉSIDENCE	TAUX DE FÉCONDITÉ GÉNÉRALE (POUR 1 000 FEMMES ÂGÉES DE 15 A 44 ANS)							
	SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA BANDE							
	ZONE URBAINE ET SEMI-URBAINE		ZONE RURALE		ZONE ÉLOIGNÉE		TOTAL	
	1966	1976	1966	1976	1966	1976	1966	1976
DANS LES RÉSERVES	348	241	350	176	327	248	345	202
HORS DES RÉSERVES	74	174	95	112	135	201	94	131
TOTAL	307	216	297	152	316	238	302	179

1 Le taux de fécondité générale est calculé en divisant le nombre de naissances estimées (y compris les naissances déclarées en retard) au cours d'une année donnée, par le nombre de femmes âgées de 15 à 44 ans, et en le multipliant par 1 000.

2 Le nombre de naissances enregistrées pour 1966 et 1976 a été révisé pour tenir compte des naissances déclarées en retard.

3 Pour 1966, les populations vivant dans les réserves et hors des réserves ont été revisées pour tenir compte d'une modification apportée en 1974 à la définition de la résidence afin de pouvoir comparer les tendances dans le temps.

Sources: Population indienne inscrite, selon l'âge, le sexe et la résidence, par bande, Saskatchewan, 1966 et 1976, Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Documents de travail non publiés de la Section du soutien de la recherche, Direction de la recherche, Orientations générales.

Établi par la Direction de la recherche, Politique générale, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 20 juin 1980.

augmentation du T.F.G. que les bandes urbaines/semi-urbaines et éloignées, elles ont enregistré la plus forte diminution de pourcentage, entre 1966 et 1976, ce qui a produit le plus bas T.F.G. enregistré en 1976 pour les populations résidant dans les réserves. Par ailleurs, les bandes urbaines/semi-urbaines vivant hors des réserves ont eu le plus faible T.F.G. en 1966 comparativement à celui enregistré chez les bandes rurales et éloignées. Néanmoins, le T.F.G. des populations urbaines/semi-urbaines a plus que doublé en 1976, tandis que celui des bandes éloignées, et en particulier des bandes rurales, a été beaucoup plus faible pour leur population vivant hors des réserves.

8.4 Composition par âge et son incidence sur le taux de fécondité générale selon la résidence et la situation géographique

L'évolution du T.F.G. ainsi que les tendances de la migration (particulièrement chez les femmes en âge de procréer) influent directement sur les changements de la composition par âge et par sexe de la population indienne classée selon la résidence et la situation géographique.

Le nombre total des Indiennes âgées de 15 à 44 ans a augmenté d'environ 59% entre 1966 et 1976, ce qui est légèrement plus élevé que l'augmentation de 55% enregistrée chez les hommes faisant partie du même groupe d'âge (voir tableau 16).

TABLEAU 16 - POURCENTAGE DES TAUX DE CROISSANCE ENREGISTRÉS AU COURS DE LA PÉRIODE DE DIX ANS CHEZ LA POPULATION INDIENNE INSCRITE ÂGÉE DE 15 A 44 ANS, SELON LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE, LA RÉSIDENCE[1] ET LE SEXE, SASKATCHEWAN, 1966-1976

SITUATION GÉOGRAPHIQUE	POURCENTAGE DES TAUX DE CROISSANCE ENREGISTRÉS ENTRE 1966 ET 1976 DANS LE GROUPE DES 15 A 44 ANS					
	FEMMES			HOMMES		
	DANS LES RÉSERVES	HORS DES RÉSERVES	TOTAL	DANS LES RÉSERVES	HORS DES RÉSERVES	TOTAL
	%	%	%	%	%	%
ZONE URBAINE/ SEMI-URBAINE	18	289	58	30	229	57
ZONE RURALE	24	186	58	32	170	56
ZONE ÉLOIGNÉE	47	321	62	38	233	48
TOTAL	27	209	59	33	185	55

1 Pour 1966, les populations vivant dans les réserves et hors des réserves ont été revisées pour tenir compte d'une modification apportée en 1974 à la définition de la résidence afin de pouvoir comparer les tendances dans le temps.

Sources: Population indienne inscrite selon l'âge, le sexe et la résidence, par bande, Saskatchewan, 1966 et 1976, Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Documents de travail non publiés de la Section du soutien de la recherche, Direction de la recherche, Orientations générales.

Établi par la Direction de la recherche, Orientations générales, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, le 20 juin 1980.

Toutefois, dans chaque type de localisation, l'augmentation du nombre de femmes et d'hommes de ce groupe d'âge est considérablement plus faible chez les populations vivant dans les réserves (elle se situe entre 18% et 47%), que chez les populations vivant hors des réserves (elle varie de 170% à 321%).

La très forte augmentation du pourcentage du groupe âgé de 15 à 44 ans vivant hors des réserves, par rapport à celui vivant dans les réserves, est largement fonction du nombre d'Indiens quittant les réserves, en particulier de ceux faisant partie du groupe d'âge de 15 à 29 ans. En outre, l'augmentation du pourcentage des personnes âgées de 15 à 44 ans vivant hors des réserves est plus forte chez les femmes que chez les hommes. Inversement, l'augmentation du pourcentage des personnes âgées de 15 à 44 ans vivant dans les réserves est plus forte chez les hommes que chez les femmes. Cela indique que les femmes âgées de 15 à 44 ans ont quitté les réserves à un rythme plus rapide que les hommes faisant partie du même groupe d'âge, entre 1966 et 1976.

La diminution du T.F.G. ainsi que l'augmentation relativement faible du nombre de femmes en âge de procréer ont entraîné une diminution du nombre de naissances enregistrées entre 1966 et 1976 par la population vivant dans les réserves situées dans chaque secteur géographique, (voir le tableau 17). La

TABLEAU 17 - NOMBRE DE NAISSANCES[1] PAR RAPPORT AU TAUX DE CROISSANCE ENREGISTRÉ AU COURS DE DIX ANNÉES CHEZ LES POPULATIONS INDIENNES INSCRITES, SELON LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET LA RÉSIDENCE[2], SASKATCHEWAN 1966 ET 1976

SITUATION GÉOGRAPHIQUE	RÉSIDENCE					
	DANS LES RÉSERVES			HORS DES RÉSERVES		
	NAISSANCES		1966-1976 TAUX DE CROISSANCE en pourcentage	NAISSANCES		1966-1976 TAUX DE CROISSANCE en pourcentage
	1966	1976		1966	1976	
ZONE URBAINE/ SEMI-URBAINE	294	239	-19	11	100	809
ZONE RURALE	985	613	-40	70	236	237
ZONE ÉLOIGNÉE	291	321	10	7	44	529
TOTAL	1 570	1 173	-25	88	380	332

1 Le nombre des naissances enregistrées en 1966 et en 1976 a été modifié pour tenir compte des déclarations tardives.

2 Les populations vivant dans les réserves et hors des réserves ont été révisées pour tenir compte d'une modification apportée en 1974 à la définition de la résidence afin de pouvoir comparer les tendances dans le temps.

Sources: La population indienne inscrite, selon l'âge, le sexe et la résidence, par bande, Saskatchewan, 1966 et 1976. Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et Inuit.

Établi par la Direction de la recherche, Orientations générales, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, le 20 juin 1980.

diminution du pourcentage du nombre de naissances enregistrées dans les réserves au cours de cette période a été la plus forte chez les bandes rurales, soit environ 40%, comparativement aux bandes urbaines/semi-urbaines et éloignées (19% et 10% respectivement). Cela n'est pas surprenant puisque les bandes rurales ont également enregistré la plus forte diminution du taux de fécondité générale dans les réserves au cours de cette période.

Par contre, entre 1966 et 1976, l'augmentation du T.F.G. ainsi que l'accroissement considérable du nombre de femmes en âge de procréer vivant hors des réserves ont provoqué un accroissement du nombre de naissances chez les populations vivant hors des réserves pour chaque type de localisation. Au cours de cette période, l'augmentation du pourcentage des naissances enregistrées hors des réserves a été la plus forte chez les populations venant des bandes urbaines/ semi-urbaines et s'est située à plus de 800%, par rapport à l'augmentation enregistrée chez les populations originaires de bandes éloignées et rurales (plus de 200% et 500%, respectivement). Cette augmentation est également prévue puisque les bandes urbaines/semi-urbaines ont également connu l'accroissement le plus élevé du T.G.F. enregistré hors des réserves, au cours de cette période.

Entre 1966 et 1976, le nombre d'Indiens classés dans chaque groupe d'âge a augmenté, tant dans les populations vivant dans les réserves que dans celles vivant hors de celles-ci, à

TABLEAU 18 - POPULATION INDIENNE INSCRITE[1], SELON LE GROUPE D'ÂGE, LA RÉSIDENCE[2] ET LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE, SASKATCHEWAN, 1966 ET 1976

GROUPE D'ÂGE	SITUATION GÉOGRAPHIQUE					
	ZONE URBAINE/ SEMI-URBAINE		ZONE RURALE		ZONE ÉLOIGNÉE	
	DANS LES RÉSERVES	HORS DES RÉSERVES	DANS LES RÉSERVES	HORS DES RÉSERVES	DANS LES RÉSERVES	HORS DES RÉSERVES
	N	N	N	N	N	N
1966						
0 - 14	2 631	260	9 098	1 516	2 670	108
15 - 29	1 147	190	3 823	864	1 191	72
30 - 44	624	104	2 003	509	704	38
45 - 64	432	52	1 410	212	499	16
65 +	185	3	598	45	205	8
TOTAL	5 019	609	16 932	3 146	5 269	242
1976						
0 - 14	2 368	1 212	8 692	4 650	3 444	499
15 - 29	1 561	706	5 325	2 605	1 910	274
30 - 44	639	350	2 157	1 217	783	138
45 - 64	462	166	1 578	575	658	59
65 +	217	27	666	150	273	21
TOTAL	5 247	2 461	18 418	9 197	7 068	991

1 Pour 1966 et 1976, la population indienne inscrite a été révisée pour tenir compte des naissances déclarées en retard et des enfants âgés de 1 à 4 ans; les groupes d'âge indéterminé sont exclus.

2 Pour 1966, les populations vivant dans les réserves et hors des réserves ont été revisées pour tenir compte d'une modification apportée, en 1974, à la définition de la résidence afin de pouvoir comparer les tendances dans le temps.

Sources: La population indienne inscrite, selon l'âge, le sexe et la résidence, par bande, Saskatchewan, 1966 et 1976, Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Documents de travail non publiés de la Section du soutien de la recherche, Direction de la recherche, Orientations générales.

Établi par la Direction de la recherche, Politique générale, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, le 20 juin 1980.

l'exception des enfants âgés de 0 à 14 ans venant des bandes rurales résidant dans les réserves (voir le tableau 18). Toutefois, entre 1966 et 1976, la diminution du nombre des naissances dans les réserves et le fait que les enfants nés lors de l'explosion démographique indienne survenue avant cette période avaient vielli, ont influé sur la structure d'âge de la population vivant dans les réserves. Il en résulte donc qu'une population indienne plus vieille vit dans les réserves (voir le tableau 19 et les figures 3, 4 et 5).

L'augmentation des naissances hors des réserves enregistrée entre 1966 et 1976 ainsi que la migration à l'extérieur des réserves des jeunes enfants et de leurs parents ont contrebalancé toute augmentation numérique du groupe d'âge plus avancé. Ceci a provoqué un changement dans la composition par âge de la population vivant hors des réserves et nous permet d'observer une augmentation du pourcentage du groupe des 0 à 14 ans et une baisse du pourcentage des groupes plus âgés, particulièrement des groupes des 15-29 et des 30-44 ans.

Comme il en a été question précédemment, le taux de prise en charge, c'est-à-dire le nombre d'enfants de moins de 15 ans et de personnes de 65 ans et plus par rapport au groupe des 15-64 ans de la population active, est une mesure sommaire du fardeau économique d'une population. Dans l'ensemble, le taux de prise en charge des Indiens en Saskatchewan a décliné entre

TABLEAU 19 - RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE[1], SELON LE GROUPE D'ÂGE, LA RÉSIDENCE ET LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE SASKATCHEWAN, 1966 ET 1976

GROUPE D'ÂGE	SITUATION GÉOGRAPHIQUE					
	ZONE URBAINE/ SEMI-URBAINE		ZONE RURALE		ZONE ÉLOIGNÉE	
	DANS LES RÉSERVES	HORS DES RÉSERVES	DANS LES RÉSERVES	HORS DES RÉSERVES	DANS LES RÉSERVES	HORS DES RÉSERVES
	%	%	%	%	%	%
1966						
0 - 14	52,4	42,7	53,7	48,2	50,7	44,6
15 - 29	22,9	31,2	22,7	27,5	22,6	29,8
30 - 44	12,4	17,1	11,8	16,2	13,4	15,7
45 - 64	8,6	8,5	8,3	6,7	9,5	6,6
65 +	3,7	0,5	3,5	1,4	3,8	3,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1976						
0 - 14	45,1	49,2	47,2	50,6	48,7	50,4
15 - 29	29,8	28,7	28,9	28,3	27,0	27,6
30 - 44	12,2	14,2	11,7	13,2	11,1	13,9
45 - 64	8,8	6,8	8,6	6,3	9,3	6,0
65 +	4,1	1,1	3,6	1,6	3,9	2,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1 La population indienne inscrite pour 1966 et 1976 est révisée pour tenir compte des naissances déclarées en retard et des 1-4 ans; ceux dont l'âge est indéterminé sont exclus.

2 Les populations vivant dans les réserves et hors des réserves en 1966 ont été revisées pour tenir compte d'une modification apportée à la définition de la résidence, en 1974, afin de pouvoir comparer les tendances dans le temps.

Sources: Population indienne inscrite par âge, sexe et résidence et par bande, Saskatchewan, 1966 et 1976, Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Documents de travail non publiés de la Section du soutien de la recherche, Direction de la recherche, Orientations politiques.

Établi par la Direction de la recherche, Orientations générales, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, le 20 juin 1980.

DIAGRAMME 3 - RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE, SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LA RÉSIDENCE, POUR LES BANDES DES ZONES URBAINES ET SEMI-URBAINES, SASKATCHEWAN, 1966 ET 1976

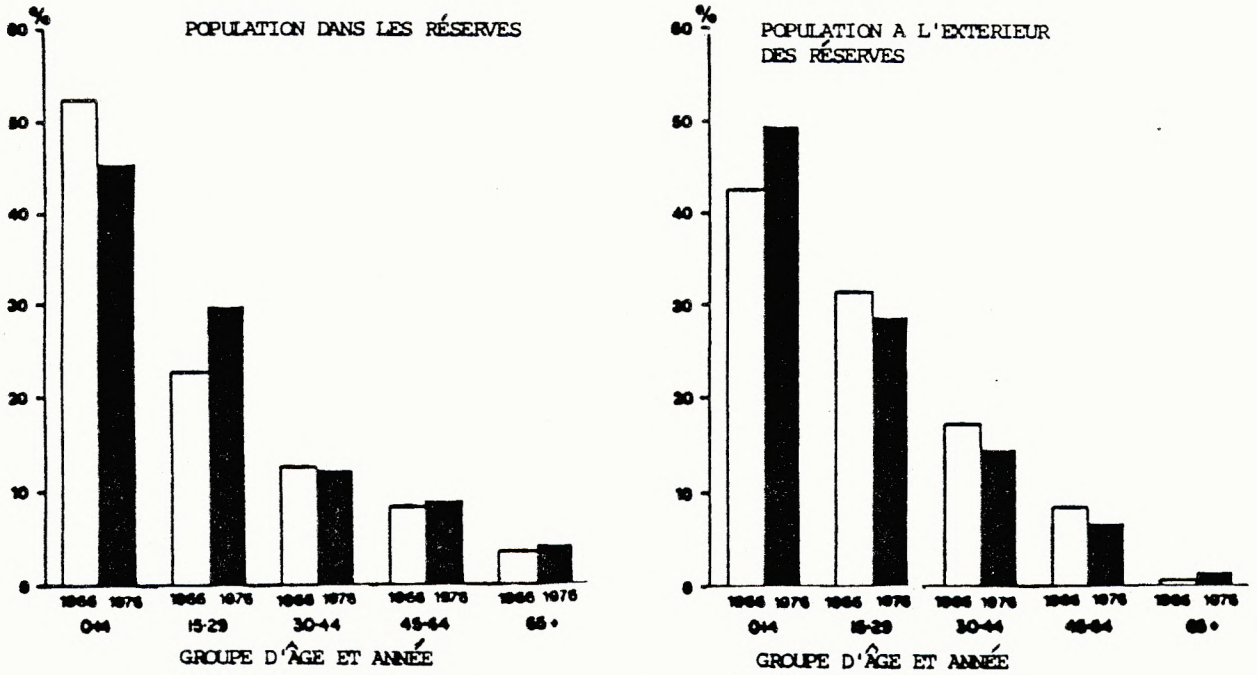

Sources: Population indienne inscrite par âge, sexe et résidence, pour le Saskatchewan, 1976.
Documents de travail non publiés, section du soutien de la recherche, Direction de la recherche, Orientations générales.

Établi par la Direction de la recherche, Orientations générales, ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada, le 20 juin 1980.

DIAGRAMME 4 - RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE, SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LA RÉSIDENCE, POUR LES BANDES DES ZONES RURALES, SASKATCHEWAN, 1966 ET 1976

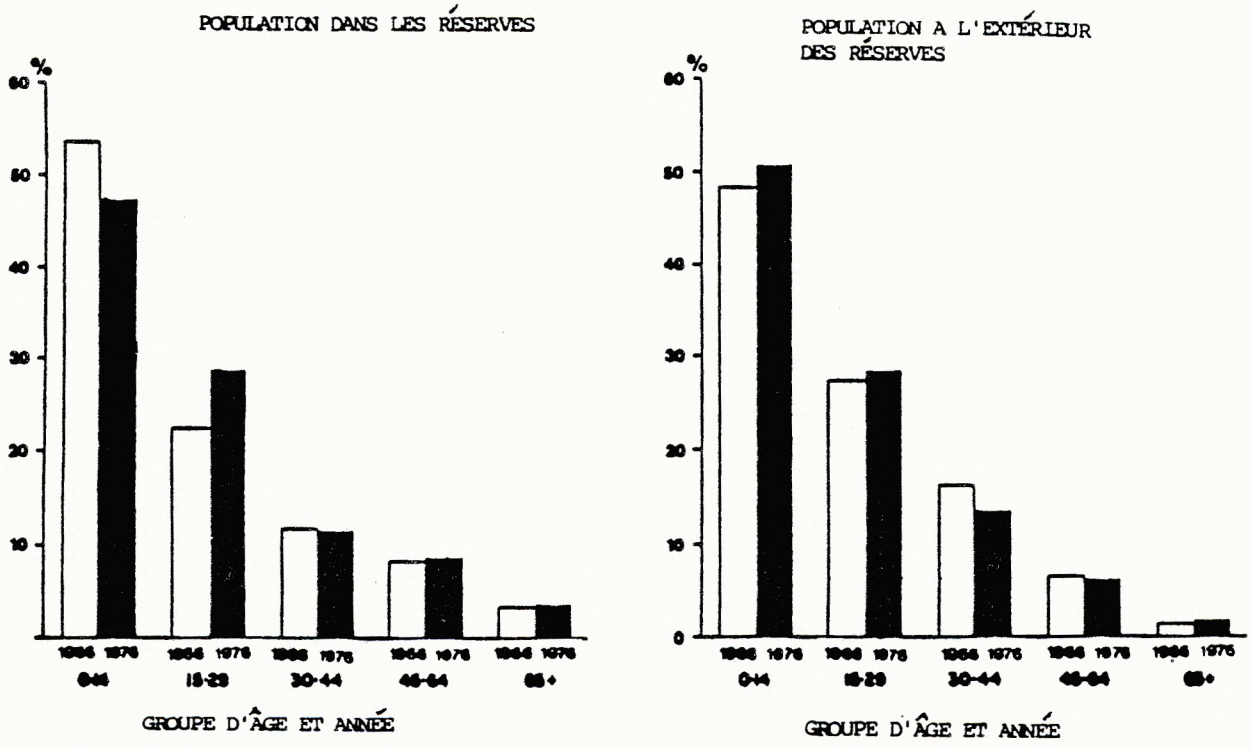

Sources: Population indienne inscrite par âge, sexe et résidence, pour le Saskatchewan, 1976.
Documents de travail non publiés, section du soutien de la recherche, direction de la recherche, Orientations générales.

Établi par la Direction de la recherche, Orientations générales, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, le 20 juin 1980.

DIAGRAMME 5 - RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE, SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LA RÉSIDENCE, POUR LES BANDES DES ZONES ÉLOIGNÉES, SASKATCHEWAN, 1966 ET 1976

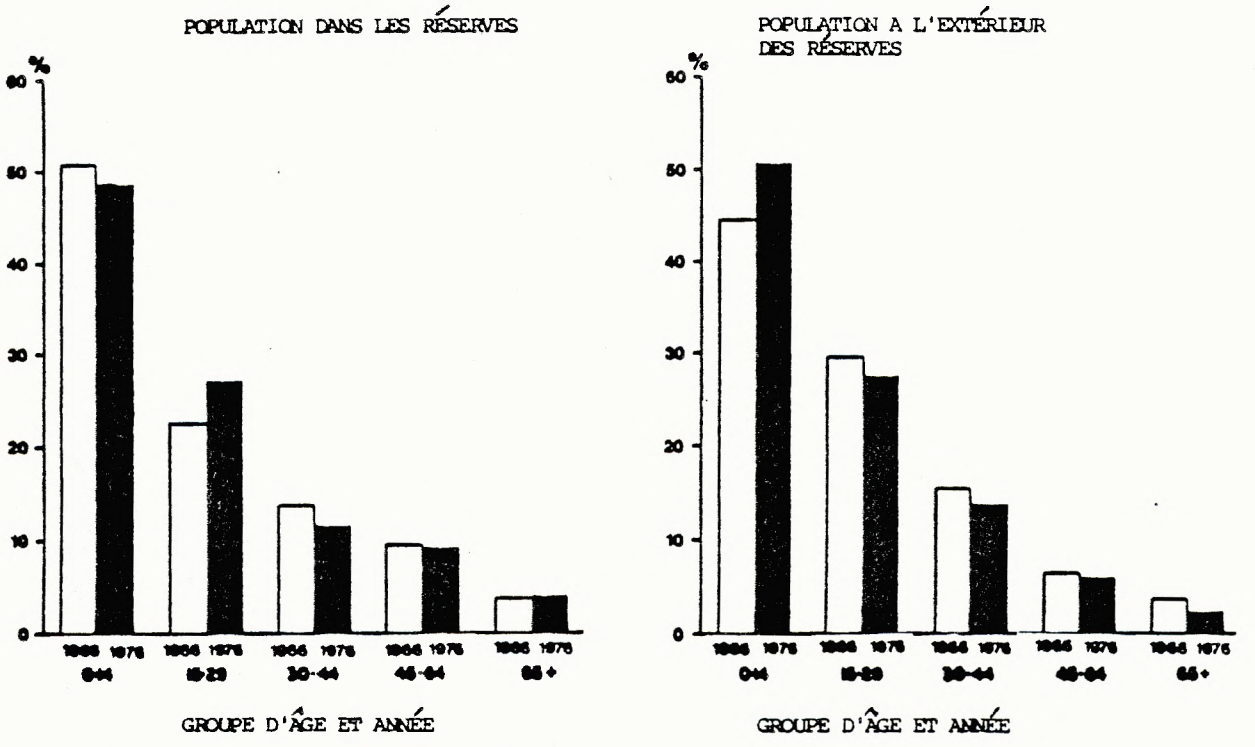

Sources: Population indienne inscrite par âge, sexe et résidence, pour le Saskatchewan, 1976.
Documents de travail non publiés, section du soutien de la recherche, direction de la recherche, Orientations générales.

Établi par la Direction de la recherche, Orientations générales, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, le 20 juin 1980.

1966 et 1976 (voir tableau 20). Cependant, une tendance différente émerge lorsque nous examinons les taux de prise en charge selon la résidence.

Dans chaque type de localisation, le taux de prise en charge pour la population vivant dans les réserves a diminué. Cette tendance est particulièrement visible chez les bandes vivant dans les zones urbaines/semi-urbaines et dans les zones rurales où la régression du pourcentage des taux de prise en charge a dépassé 23%. Par contre, le taux de prise en charge des populations vivant hors des réserves a augmenté pendant cette période. Cela est particulièrement évident chez les bandes vivant dans les zones urbaines/semi-urbaines et dans les zones éloignées où l'augmentation du pourcentage du taux de prise en charge a été de 33 et de 20% respectivement.

9. RÉPERCUSSIONS SUR LA POLITIQUE ET LA PLANIFICATION

Dans le présent rapport nous avons décrit les modèles et les tendances selon un choix d'indicateurs démographiques, pour la population indienne inscrite, aux niveaux national, régional et intra-régional. Certaines comparaisons par rapport aux populations générales, aux niveaux national, provincial et territorial, ont aussi été fournies. On a déjà fait allusion aux répercussions des tendances démographiques de la population indienne, mais dans cette section, nous allons en préciser quelques-unes.

TABLEAU 20 - TAUX DE PRISE EN CHARGE PAR LA POPULATION INDIENNE INSCRITE[1], SELON LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET LA RÉSIDENCE[2], SASKATCHEWAN, 1966 ET 1976

SITUATION GÉOGRAPHIQUE	TAUX DE PRISE EN CHARGE (PAR 100 PERSONNES ÂGÉES DE 15 A 64 ANS)	
	1966	1976
ZONES URBAINES/ SEMI-URBAINES		
DANS LES RÉSERVES	128	97
HORS DES RÉSERVES	76	101
TOTAL	121	98
ZONES RURALES		
DANS LES RÉSERVES	134	103
HORS DES RÉSERVES	98	110
TOTAL	128	105
ZONES ÉLOIGNÉES		
DANS LES RÉSERVES	120	111
HORS DES RÉSERVES	92	110
TOTAL	119	111

1 La population indienne inscrite pour 1966 et 1976 est révisée pour tenir compte des naissances déclarées en retard et des 1-4 ans; ceux dont l'âge est indéterminé sont exclus.

2 Les populations vivant dans les réserves et hors des réserves en 1966 ont été revisées pour tenir compte d'une modification apportée à la définition de la résidence, en 1974, afin de pouvoir comparer les tendances dans le temps.

Sources: Population indienne inscrite selon l'âge, le sexe et la résidence, par bande, Saskatchewan, 1966 et 1976, Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Documents de travail non publiés de la Section du soutien de la recherche, Direction de la recherche, Orientations générales.

Établi par la Direction de la recherche, Orientations générales, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, le 20 juin 1980.

Par exemple, nous avons noté qu'il y a habituellement un lien systématique entre l'âge et l'utilisation des programmes et des services, et qu'un tel lien peut devenir un outil de planification, très important. Malheureusement, la plupart des données d'utilisation recueillies sur les programmes et les services ne tiennent pas compte des données selon l'âge. Souvent, on recueille seulement les chiffres bruts des personnes, des bénéficiaires de services ou de divers paiements comme l'aide sociale. Par conséquent, les planificateurs financiers et autres calculent les taux de croissance antérieurs de l'utilisation des programmes et ne font que les appliquer à leurs prévisions pour l'année, sans tenir compte des changements essentiels survenus dans la composition par âge et leurs répercussions sur l'utilisation.

L'augmentation prévue de la taille de la population des jeunes adultes indiens à travers le pays soulève bien des questions qui touchent la politique et la planification des populations vivant dans les réserves et hors des réserves. Entre 1976 et 1986, on s'attend à ce que la population des 15-29 ans passe de 86 000 à un peu plus de 116 500: une augmentation de 35% au cours de cette décennie. Cette augmentation touchera les emplois dans les réserves et hors des réserves ou son corollaire, le chômage et l'assistance sociale, le logement et l'inscription éventuelle des Indiens aux études secondaires et post-secondaires. Sur ce dernier point, nous avons noté dans d'autres études (Siggner, 1979; Siggner et Locatelli, 1980) que les taux de persévérance scolaire des Indiens,

dans les écoles secondaires, tant à l'échelle nationale que pour l'Alberta, ne se sont pas radicalement améliorés au cours des dernières années et sont beaucoup plus bas que ceux de la population générale. Les taux des inscriptions dans les établissements d'études secondaires et post-secondaires ne se sont pas améliorés depuis le début des années 70. Cette situation n'augure rien de bien étant donné la croissance prévue de la population des jeunes adultes. Il faudra déployer de grands efforts pour établir un programme d'études secondaires plus pertinent en vue d'augmenter les inscriptions aux niveaux post-secondaire et professionnel permettant aux Indiens d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour diriger efficacement le développement futur des collectivités indiennes.

Les autres questions portant sur ce groupe d'âge englobent les problèmes évidents de santé, c'est-à-dire les taux élevés de suicides, les taux de décès accidentels et les autres morts violentes qui font un grand ravage chez les jeunes adultes. Nous avons déjà noté que leur taux de décès est cinq fois plus élevé que celui de la population générale. Si un nombre suffisant d'emplois ne sont pas créés, on peut s'attendre également à voir monter chez ces jeunes adultes les taux de criminalité et d'incarcération qui sont d'ailleurs déjà particulièrement élevés (Siggner 1979; Siggner et Locatelli, 1980; et Direction de la recherche, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, 1980).

Il est également important de comprendre le phénomène de la migration puisqu'il constitue un paramètre dont les technocrates et les décisionnaires doivent tenir compte. Encore une fois, la population des jeunes adultes est ordinairement la plus mobile et en conséquence, la taille, l'orientation et la composition des courants de migration indienne, surtout entre les réserves et l'extérieur deviennent des facteurs pertinents pour la planification des programmes de logement, d'emploi et de services sociaux. Bien que le chiffre absolu de la population vivant hors des réserves ait augmenté au cours des quelque dix dernières années, le taux d'augmentation de cette population a commencé à fléchir, ce qui laisse supposer une diminution de la migration hors des réserves ou un mouvement de retour aux réserves de ceux qui étaient partis pour la ville. Si cette tendance se poursuit, étant donné l'évolution de la structure du groupe d'âge, on peut conclure qu'elle exercera des pressions d'autant plus fortes qu'elles ne le sont déjà pour satisfaire la demande croissante de logements et d'emplois dans les réserves. Par exemple, on a estimé dernièrement que le chômage dans les régions est de 40% à 80% et que les logements dans les réserves deviennent surpeuplés et en mauvais état. Donc la croissance rapide de la population des jeunes adultes indiens soulèvera plusieurs problèmes pour les technocrates et les décisionnaires au cours de la décennie 1980.

Contrairement à la croissance de la population adulte indienne, les taux de natatlité sont plus difficiles à prédire. Cependant, si la tendance au cours de la période 1966-1976 se poursuit, les taux de natalité des Indiens dans certaines régions, particulièrement celles de l'Est et de la Colombie-Britannique commenceront à rejoindre ceux de la population générale vers la fin des années 80. Comme nous l'avons déjà indiqué, le déclin du taux de natalité comporte un certain nombre de répercussions positives. Par exemple, il y aura moins de prises en charge d'enfants de moins de 15 ans ce qui pourrait, au fur et à mesure que la population active accroît, avoir des effets bénéfiques sur le niveau de vie par habitant si la taille de la famille commence à diminuer et s'accompagne d'une amélioration des conditions économiques.

Le déclin, enregistré en 1970, du taux et des chiffres absolus de la natalité aura des répercussions éventuelles sur l'inscription dans les écoles élémentaires au cours des années 80. Nous verrons même dans l'ensemble de la population indienne inscrite un nombre moins élevé d'inscriptions au niveau primaire, mais cette situation ne prévaudra pas nécessairement dans chaque région, comme par exemple, la Saskatchewan et le Manitoba où la population du groupe des 5-9 ans est censée augmenter vers la fin des années 80.

Un autre aspect des tendances de la fécondité, bien qu'il n'ait pas fait l'objet d'une étude détaillée dans ce rapport, est l'accroissement du nombre des familles monoparentales dirigées par des femmes qui, en 1976, représentait plus de 50% de toutes les

naissances déclarées pour cette année (Direction de la recherche, août 1979). Cette tendance, surtout en raison du plus grand nombre de femmes en âge de procréer prévu pour les années 80, aura des répercussions importantes sur la planification des programmes concernant le logement, les services sociaux, l'aide à l'enfance, le bien-être social etc.

Quant à la localisation des bandes, la majorité de celles-ci sont situées dans les secteurs ruraux ou les secteurs éloignés et constituent 65% de tous les membres des bandes indiennes. Toutefois, les bandes vivant dans les zones semi-urbaines et dans les zones rurales semblent représenter la plus grande partie des populations vivant hors des réserves au cours des dernières années et cette tendance est la même pour la majorité des régions. Lorsque nous amorcerons notre analyse de ces différences intra-régionales, de tels renseignements nous aideront à préparer nos modèles de projection des populations, particulièrement en ce qui a trait à la prévision des populations vivant dans les réserves et hors des réserves.

Dans le cas de la Saskatchewan, nous constatons entre 1966 et 1976, que le plus fort pourcentage de la population des bandes de zones rurales vivait hors des réserves et que pendant cette même période la proportion de la population vivant hors des réserves pour les bandes des zones urbaines/semi-urbaines et éloignées a presque triplé. En conséquence, le nombre de membres des bandes des zones

urbaines/semi-urbaines et éloignées est à la hause parmi la population totale vivant hors des réserves en Saskatchewan.

Les bandes des zones urbaines/semi-urbaines et, à un moindre degré, des zones éloignées ont également connu une montée spectaculaire de leurs taux de fécondité parmi les populations vivant hors des réserves. En combinant la hausse générale du T.F.G. de la population vivant hors des réserves avec l'accroissement du nombre de femmes en âge de procréer vivant hors des réserves, nous obtenons une augmentation du nombre des naissances hors des réserves, particulièrement parmi les bandes venant des zones urbaines/semi-urbaines. Cette hausse du nombre des naissances et l'accroissement du nombre de jeunes enfants qui ont quitté les réserves avec leurs parents ont eu des répercussions sur la structure par âge de la population indienne vivant hors des réserves. Il en résulte une population indienne vivant hors des réserves qui fera des demandes de plus en plus pressantes en matière d'éducation, de services sociaux et de logement, etc.

De cette analyse intra-régionale se dégagent certaines données qui divergent des communiqués de presse récents sur l'afflux rapide des Indiens dans les villes de la Saskatchewan. Ces résultats montrent que non seulement la migration nette contribue à l'accroissement de la population urbaine indienne, mais que l'accroissement naturel peut aussi jouer un rôle de plus en plus important dans l'augmentation du taux des Indiens en milieu urbain. Ces résultats laissent supposer,

en outre, que la population indienne, considérée habituellememnt comme étant très mobile, demeure probablement plus longtemps dans les zones urbaines qu'elle ne le faisait auparavant. Cependant, de plus amples recherches sont certainement nécessaires pour vérifier ces conclusions et leurs répercussions sur l'élaboration des politiques et la planification.

10. CONCLUSION

Le présent rapport tente de décrire plusieurs modèles et tendances démographiques parmi les Indiens inscrits, au Canada et dans les provinces, et d'établir des comparaisons avec la population générale. Les répercussions concernant les questions de politique et de planification ont été soulignées de façon toute particulière en ce qui concerne l'incidence de l'évolution de la composition par âge de la population indienne. Ce changement dans la composition par âge, comme l'explosion démographique de l'après-guerre dans la population générale, commencera à soulever des problèmes semblables en matière de politique et de planification au cours des années 80 et 90. La portée de cette évolution démographique a été précisée et elle doit aider les technocrates et les décisionnaires à mieux comprendre les paramètres dont ils devront tenir compte pour résoudre les problèmes que présentera cette décennie.

ANNEXE A

Liste des bandes, selon la situation géographique

Saskatchewan, 1976

BANDES URBAINES OU SEMI-URBAINES

Flying Dust
Wahpeton
Little Pine
Lucky Man
Moosomin
Mosquito-Grizzly Bear's Head
Poundmaker
Red Pheasant
Saulteaux
Sweet Grass
Sturgeon Lake
John Smith
Muscowpetung
Pasqua
Piapot

BANDES RURALES

Canoe Lake
Island Lake
Joseph Bighead
Loon Lake
Onion Lake
Thunderchild
Cumberland House
James Smith
Montreal Lake
Red Earth
Shoal Lake
Beardy's and Okemasis
Kinistino
Mistawasis
Moose Woods
Muskeg Lake
Nut Lake
One Arrow
Big River
Pelican Lake
Sandy Lake
Witchehan Lake
Carry the Kettle

BANDES RURALES (SUITE)

Day Star
Fishing Lake
Gordon
Little Black Bear
Muskowekwan
Nekaneet
Okanese
Peepeekisis
Poorman
Standing Buffalo
Star Blanket
Wood Mountain
Cote
Cowessess
Kahkewistahaw
Keeseekoose
Key
Ochapowace
Sakimay
White Bear

BANDES ÉLOIGNÉES

Peter Pond
English River
Portage La Loche
Turnor Lake
Waterhen Lake
Fond Du Lac
Lac La Hache
Lac La Ronge
Peter Ballantyne
Stony Rapids

RENVOIS

1. Pour 1966, 1976 et 1986, la population indienne inscrite totale sera différente de celle qui est indiquée dans le présent rapport: "Aperçu de la situation démographique, sociale et économique de la population indienne inscrite du Canada", Siggner, A.J., ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, septembre 1979. Ces différences sont attribuables à une autre révision ultérieure de la population âgée de 0 à 4 ans due à un mauvais décompte des naissances et du nombre d'enfants âgés de 1 à 4 ans établi dans le registre indien.

2. Les provinces de l'Ile-du-Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ont été intégrées dans la région de l'Atlantique parce que notre modèle de projection ne divisait pas ces trois provinces. Nous avons estimé qu'il fallait conserver la possibilité d'établir des comparaisons dans le temps, pour 1966 et 1976. Les pourcentages applicables à chaque province n'ont pas beaucoup changé au cours de cette décennie c'est-à-dire, 4% pour l'Ile-du-Prince-Edouard, 50% pour la Nouvelle-Ecosse et 46% pour le Nouveau-Brunswick.

3. Voir le renvoi précédent.

4. Cette hypothèse demeurera vraisemblablement exacte tant que les dispositions de la Loi sur les Indiens concernant l'admissibilité à l'inscription ne seront pas modifiées.

5. Dans les réserves: représente une étendue de terrain, dont le titre de propriété légale revient à Sa Majesté, qui a été séparée par Sa Majesté et dont l'utilisation et la jouissance ont été mises à la disposition d'une bande indienne.

   Sur les terres de la Couronne: comprend les Indiens inscrits vivant sur les terres de la Couronne, fédérales ou provinciales.

   Hors des réserves: comprend les Indiens inscrits qui ne vivent pas dans des réserves ou sur des terres de la Couronne, selon la définition précédente, et qui ont été en dehors de leur réserve pendant 12 mois consécutifs pour d'autres motifs que celui de la fréquentation d'un établissement scolaire, ou pour des raisons de santé.

6. Voir le tableau 9 pour les définitions des situations géographiques.

7. Inventaire des terres du Canada, Environnement Canada.

Bibliographie

Inventaire du terres du Canada, Environnement Canada

Clatworthy, S., "The Demographic Composition and Economic Circumstances of the Native Population of Winnipeg" Institute of Urban Studies, sous contrat avec le ministère de l'Expansion économique régionale, bureau du Manitoba juin 1980.

George, M.V. et Piché, V. Estimates of Vital Rates for the Canadian Indians". Demography, Volume 10 n° 3, 1973.

Santé et Bien-être social Canada, Recueil de données sur la santé, Direction des services médicaux, février 1978.

Ponting, J.R. et Gibbons, R., Out of Irrelevance: A Socio-Political Introduction to Indian Affairs in Canada, chapitre 2, par A. Siggner, Butterworth Co., Toronto, mai 1980.

Direction de la recherche, ministère des Affaires indiennes et du Nord, A demographic, Social and Economic Profile of Registered Indians in Ontario, octobre 1979.

Direction de la recherche, ministère des Affaires indiennes et du Nord, Profils démographiques des indiennes inscrites, août 1979.

Romaniuc, A. et Piché, V. "Natality Estimates for the Canadian Indian by Stable Population Models, 1900 - 1969". Canadian Review of Sociology & Anthropology 9.1: 1-20, 1972.

Siggner, A. et Locatelli, C. Aperçu de la situation démographique, sociale et économique de la population indienne inscrite, Direction de la recherche, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 10 septembre 1979.

Siggner, A. et Locatelli, C. Aperçu ... de la population indienne inscrite de l'Alberta, Direction de la recherche, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier 1980.